

P0068/10-E

ÉTUDES MAURITANIENNES

N° 3

PIERRE MUNIER

L'ASSABA

ESSAI MONOGRAPHIQUE

Centre IFAN - Mauritanie

♦ Saint-Louis — Sénégal, 1952 ♦

ÉTUDES MAURITANIENNES

N° 3

PIERRE MUNIER

L'ASSABA

ESSAI MONOGRAPHIQUE

Centre IFAN (Mauritanie)

♦ Saint-Louis — Sénégal 1952 ♦

P L A N

INTRODUCTION

I. — HISTOIRE

II. — LE MILIEU PHYSIQUE :

- Limites.
- Superficie.
- Situation.
- Régions naturelles.
- Hydrographie.
- Aperçu géologique.
- Hydrogéologie.
- Exploitation des eaux.
- Les sols.
- Climatologie.
- Flore.
- Faune.

III. — POPULATION - DEMOGRAPHIE

IV. — ECONOMIE

V. — PHENICICULTURE :

- Histoire et origine du dattier en Assaba.
- Situation des palmeraies.
- Principales palmeraies.
- Importance actuelle des palmeraies.
- Principales variétés.
- Principales maladies et affections.
- Exploitation des palmeraies.
- Possibilités d'extension et développement.

TABLEAU RECAPITULATIF DES PRODUCTIONS DE L'ASSABA.

VI. — CONCLUSION.

VII. — Annexe : PISTES.

Auteurs et Ouvrages consultés.

INTRODUCTION

La Mission I. F. A. C. en Mauritanie a rencontré des obstacles sérieux dans l'accomplissement de son travail pour cette année 1951. Les temps morts inhérents à tout début (en particulier retards dus aux difficultés d'obtenir un véhicule tout terrain, délais que demanda l'attribution du minimum indispensable de locaux de travail et d'habitation, délégation tardive des crédits) ne lui ont permis une véritable organisation qu'après avril. La période d'hivernage, caractérisée cette année dans la région de Kiffa, par des pluies tardives et violentes survenues anormalement en octobre, a réduit l'activité de la mission de début juillet à fin octobre.

Afin d'utiliser au mieux une année considérablement écourtée par toutes ces conditions défavorables, nous avons décidé, en accord avec la Direction de l'I. F. A. C. à Paris, de limiter à l'Assaba notre zone d'investigations. Indépendamment de ce choix imposé par nos difficultés, nous avons déjà distingué l'Assaba comme étant un centre phénicicole d'avenir où une station expérimentale serait particulièrement bien située et d'où elle pourrait avoir un rayonnement intéressant. Si donc les circonstances nous ont obligé à restreindre notre terrain d'études, il nous a cependant été permis de nous consacrer à une région de choix dont la prospection méthodique, la connaissance approfondie aideront et avanceront grandement ce même travail pour les autres parties de la Mauritanie.

Une part de notre travail de 1951 se trouve présentée dans la " Monographie " de l'Assaba. Il ne faut voir dans cette dernière formule qu'une tentative pour réunir des observations, des documents divers sous un même titre.

En tant que monographie de l'Assaba, la série de ces chapitres serait incomplète et comporterait de fâcheuses disproportions. Nous avons laissé en marges quelques études spéciales qui devaient être traitées pour elles-mêmes (études sur la maladie du dattier dite « du cœur qui penche » sur les éléments de reconnaissance des variétés de dattiers, projet de réorganisation de la palmeraie de Kiffa, etc...), et qui, si elles avaient été incluses dans cette monographie en auraient aggravé les disproportions et rendu moins justifiable encore le titre.

Ces pages, quoique leur volume soit modeste, touchent à beaucoup de questions ; ceci nous a été imposé pour deux raisons : la première est que la pratique d'une culture, celle du dattier en l'occurrence, est un fait en relations étroites avec et le milieu physique, et le milieu humain, et l'économie d'un pays ; le deuxième est que nous ne devons pas nous borner à constater ce qui existait, mais qu'il fallait examiner les possibilités et l'intérêt d'un programme d'extension des palmeraies et prévoir, dans une certaine mesure, les conséquences de son application. Le sujet central de nos études : le palmier-dattier et son extension exige donc un inventaire, une analyse aussi complète que possible de tout ce qui compose ce milieu si particulier de la Mauritanie qui n'a guère pu être encore l'objet d'études d'ensemble méthodiques et pour la connaissance duquel il n'est que très peu de documents sûrs auxquels recourir.

Il nous a manqué un élément de travail primordial : une documentation hydrogéologique détaillée, ceci pour pouvoir situer avec certitude et précision les zones où peuvent se créer et s'étendre les palmeraies : la nécessité de disposer d'une telle documentation, que nous signalons depuis 1949, sera satisfaite puisque des géologues seront bientôt à pied d'œuvre à Kiffa, Moudjeria, Tidjikja pour prospector la zone centrale Sud de la Mauritanie. Leurs études détaillées nous apporteront l'essentiel de ce qui nous manque pour indiquer exactement les possibilités d'extension des palmeraies.

Cette étude que nous avons entreprise dans les circonstances et pour les raisons que nous avons indiquées est sans aucune prétention ; elle représente simplement un stade de nos connaissances personnelles sur l'Assaba et ses palmeraies, qui, certes, peut être largement dépassé.

Etant sur les lieux en Assaba, nous avons mis à contribution des informateurs locaux, nous avons consulté les ouvrages et les documents que nous avions à notre disposition à Kiffa, et nous avons observé directement le pays et ses habitants. Nous avons dû interpréter certaines données pour avancer des chiffres : nous l'avons fait avec le maximum de précautions, sans prétendre n'avoir pas commis d'erreurs.

I. — HISTOIRE

Le territoire formant aujourd'hui le Cercle de l'Assaba était autrefois occupé par des populations noires et sédentaires : les Soninkés ou Sarakollés (1), et par des populations nomades : les Peulhs.

Ces Soninkés, agriculteurs et pasteurs, que les Maures désignent actuellement sous le nom de Gangaras, vivaient dans des cases rondes en pierres, groupées en villages, dont quelques-uns d'une certaine importance, pouvant abriter plusieurs centaines d'individus. Les ruines de ces villages se rencontrent encore aujourd'hui ; certaines cases sont relativement bien conservées et se présentent presque intactes, avec porte, petite fenêtre, emplacement du foyer. Le toit, cependant, a disparu, il semble qu'il ne devait pas être constitué comme celui des paillotes d'aujourd'hui, à l'aide de branches et de paille, mais il devait être entièrement en pierres sèches plates, à la façon des garriottes actuelles du Quercy. Aucune fouille systématique de ces ruines n'a été entreprise jusqu'ici, mais on trouve en abondance aux alentours de celles-ci des quantités de débris de poteries de type analogue à celui des poteries employées encore aujourd'hui par les populations noires du fleuve.

Les ruines sont très nombreuses et sont souvent fréquentes sur les hauteurs : chaînes de l'Assaba, petits massifs isolés en bordure du Tagant (Gandega, N'Takat...) et de l'Affolé (Dahr Taleb...).

(1) Etymologiquement, Sarakollés se traduit par hommes blancs, bien que ceux-ci, qui peuplent encore le sud de l'Assaba, le Guidimaka, la partie Est du Gorgol et le Nord-Ouest du Soudan soient nettement noirs. Il faut tenir compte du fait que les pays sahéliens, marches du Soudan, ont été, au cours de l'histoire, le point d'arrivée de migrations de Sahariens de race blanche. Ceux-ci furent absorbés par les noirs, mais non sans les avoir imprégnés de leur culture : telle serait en particulier, l'explication des légendes relatant la fondation des empires de Ghana et des Songhaï.

Elles existent aussi dans les plaines, dans le Reguibat en particulier, où elles sont en parties ensevelies sous les sables, plus anciennes vraisemblablement, mais facilement accessibles et situées dans des endroits fréquentés, elles furent plus exposées aux déprédations.

Il semble en effet que ces populations sédentaires aient primitivement habité les vallées et les plaines, et ce n'est qu'à la suite des incursions et des invasions berbères qu'elles durent se réfugier sur les hauteurs avant de se replier vers le Sud devant les envahisseurs. Le dessèchement du pays devenant sans doute plus sensible contribua également au déplacement de ces populations vers des régions plus favorables : vallée du Korakoro, vallées des Gorgols (Aftout, région de M'Bout...), Guidimaka..., régions encore habitées en majorité par les Sarakollès.

Ces faits ne semblent pas remonter tellement loin, puisque, d'après les traditions, les habitants de certains villages de l'Aftout citent encore leurs lieux d'origine ; c'est ainsi que les habitants de Djajibine, près de M'Bout, se prétendent les descendants des gens de Gandega (hauteur tabulaire rocheuse en bordure du Tagant, près de Boumdeït).

Ces populations dépendaient de l'Empire de Ghana dont la capitale, que l'on a située à Koumbi-Saleh, dans le Hodh, au sud de Timbedra, se trouve à 370 km à vol d'oiseau de l'Assaba centrale. Puis, au XIII^e siècle, les Berbères Lemtouna les asservirent.

OCCUPATION FRANÇAISE

Les troupes françaises de Mauritanie étant tenues en échec par l'entrée en lutte des téléamides de Moulaye Idriss, une colonne fut envoyée de Nioro (Soudan actuel) pour appuyer les troupes engagées et délivrer Tidjikja bloquée.

La colonne, commandée par le Cdt Arnould, partit de Nioro le 24 novembre 1906, arriva à la mare de Kiffa

le 11 décembre, où elle installa un poste qui devint « le poste de Kiffa ». A cause du manque d'eau à la saison sèche, le poste fut abandonné et reporté à 12 km au Sud le 1^{er} février 1907 au puits dit Hassi Bahou, ce nouveau poste garda le nom de Kiffa.

Le poste de Kiffa fut officiellement créé par l'arrêté du Gouverneur général en date du 28 mai 1907, paru le 15 juillet 1907 au « Journal Officiel » de la colonie du Haut-Sénégal Niger. Un arrêté du Lieutenant-Gouverneur de cette colonie, en date du 1^{er} juillet 1907, créait la Résidence de Kiffa en lui fixant ses limites : chaîne de l'Assaba, cercles de Kayes et de Nioro.

En janvier 1907, les Ahel Sidi Mahmoud, les Souaieurs, les Massoumas qui avaient fait leur soumission à Tidjikja vinrent s'installer dans le Regueibat.

Le 3 avril 1907, le Cdt Arnould quitte le poste de Kiffa, et il est remplacé par le Capitaine Saludo.

Le 1^{er} juillet 1907, le Capitaine Mangeot prit le commandement de la Résidence.

Une section méhariste fut créée en août 1907 pour combattre les nombreux Mejbours qui pillaient les tribus soumises.

Le 4 octobre 1907, Mohamed Mahmoud ould Sidi Moktar avec ses guerriers qui avaient suivi Moulaye Idriss, prit part au siège de Tidjikja et au combat de Niemelane, vint faire sa soumission et s'installa dans le Reguibat.

Le 16 novembre 1907, le village de Kiffa était créé.

Le 15 février 1909, le Cdt Mangeot surprenait dans le Hodh à El Beyed les campements des Laghlal, poursuivi par les Méharistes, leur chef général Ahmed Taleb ould Abderhaman khalifa se rendait au Lieutenant Armand, à Agguiert le 18 mars.

Le 20 septembre 1910, Sidi ould el Khauss, chef des Laghlal, de Reguibat, vint faire sa soumission à Kiffa. Dès lors la conquête était virtuellement achevée et le calme régnait.

Le 1^{er} janvier 1913 la Résidence de Kiffa est détachée de la colonie Haut-Sénégal Niger pour faire partie de la Mauritanie, englobée dans le secteur nomade de Tichit.. Le Cercle de l'Assaba est créé peu après, et comprend : les Résidences de Kiffa et de M'Bout. Le chef-lieu d'abord établi à M'Bout est transféré à Kiffa en mars 1923, M'Bout passant à l'Administration civile.

En 1925 les frontières du Cercle sont reculées, et englobent l'Aftout, l'Assaba, le Reguibat et l'Affolé.

La Résidence de Tamchakett est créée par décision du Lieutenant Gouverneur de la Mauritanie le 29 décembre 1925, les limites sont fixées par la lettre N° 106 du Cdt de Cercle de l'Assaba. Cette résidence comprend le massif de l'Affolé et le Rkiss. Un poste est construit et occupé en octobre 1927.

Le 31 décembre 1932, la résidence de M'Bout est supprimée et répartie entre le Gorgol, le Guidimaka et Kiffa.

Le Cercle passe à l'autorité civile en 1937.

En 1939, les frontières du Cercle de Kiffa sont modifiées, elles passent par Moudjéria et englobe l'Aouker.

En 1941, la Résidence de M'Bout est réouverte et rattachée à l'Assaba.

Le 1^{er} janvier 1945, la Résidence de Tamchakett était détachée de l'Assaba pour faire partie du Hodh, par arrêté gubernatorial 912 du 25 novembre 1944.

II. — LE MILIEU PHYSIQUE

LIMITES DE L'ASSABA

Les limites actuelles du Cercle de l'Assaba sont presque toutes des limites naturelles.

La limite Nord est constituée par les falaises de l'Haceira, bordure Sud-Est du massif du Tagant. Ce massif est séparé des monts de l'Assaba par la passe de Diouk.

La limite Ouest suit le cours du Gorgol Blanc de Diouk jusqu'au confluent des deux Gorgol.

La limite Sud est constituée par le cours inférieur du Gorgol Noir, le cours des oueds Heroug et Garfa. Ce dernier oued est relié au Korakoro à la hauteur de la mare de Kankossa par une ligne fictive pour compléter la limite. La limite Sud suit le Korakoro pendant une quarantaine de kilomètres et se dirige par une ligne fictive sur la source de Temba Hammoud ou Tumba Oumou.

A l'Est, l'Assaba est délimité par le massif de l'Affolé et la vallée de l'oued Taskass.

SUPERFICIE DE L'ASSABA

La superficie de l'Assaba est estimée à 42.000 km².

SITUATION DE L'ASSABA

Le Cercle de l'Assaba est situé entre les 11° et 12°51' de longitude Ouest, entre les 16° et 17° 11' de latitude Nord.

Le chef-lieu, Kiffa, se trouve aux coordonnées suivantes :

Latitude : 16° 38' Nord - Longitude : 11° 24' Ouest.

La limite Ouest de l'Assaba se trouve à 380 km à vol d'oiseau de l'Océan.

Le Cercle de l'Assaba a une limite commune avec le Cercle de Kayes du Soudan ; il est bordé par les Cercles du Guidimaka, du Gorgol, du Brakna, du Tagant et du Hodh.

RÉGIONS NATURELLES

Le Cercle de l'Assaba comprend 5 régions naturelles :

1° - *Le Reguibat* : grande plaine sablonneuse située au Nord du Cercle, séparée de l'Aouker du Hodh par l'oued Taskass ; cette région est comprise entre les falaises de l'Haceira, la chaîne de l'Assaba, l'oued Kouroudjel et l'oued Soltania Moissa Mansour.

2° - *Le M'silé* : quelquefois confondu avec le Reguibat dont il est le prolongement au-delà de l'oued Kouroudjel, est la région comprise entre l'oued Kouroudjel, la chaîne de l'Assaba, l'oued Sani-Kherenné et l'oued M'Silé, nom de la fraction du Korakoro à partir du confluent de l'oued Kouroudjel et de l'oued Soltania Moissa Mansour.

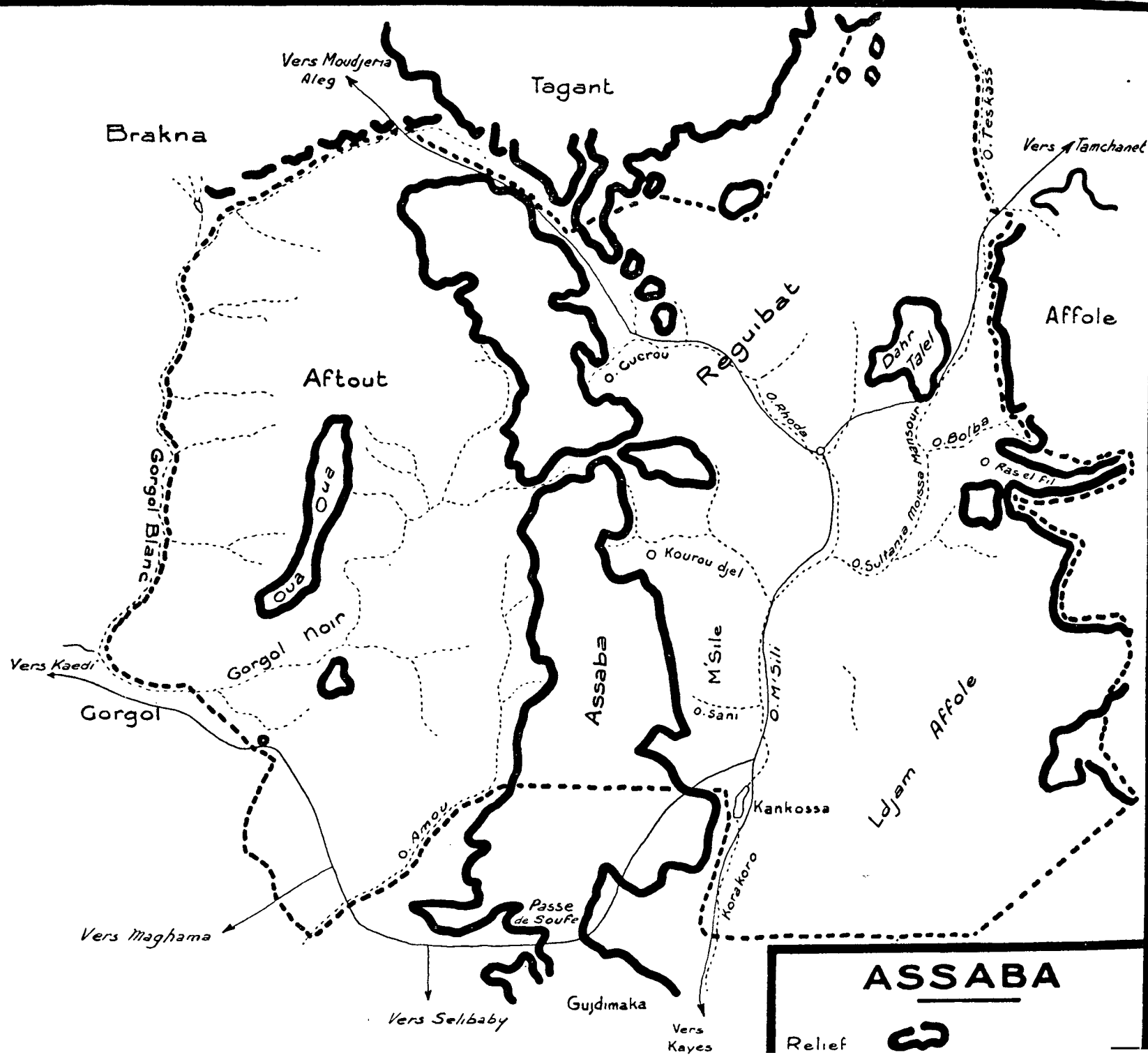
C'est une région sablonneuse comme le Reguibat, mais avec un peu plus de mouvement et des massifs dunaires.

3° - *Ldjam Affolé* : C'est la région comprise entre les oueds Soltania Moissa Mansour, M'silé et Korakoro et l'Affolé.

Constituée au Nord par les petits massifs rocheux détachés de l'Affolé, la région s'étale vers le Sud en une immense plaine sablonneuse.

4° - *La Chaîne de l'Assaba* : Grand éperon gréseux, prolongement vers le Sud du Massif du Tagant dont il est séparé par la passe de Diouk.

L'Assaba est formé d'une série de massifs tabulaires caractéristiques séparés par de nombreuses passes : passe de Diouk, de Bathyl, de Faran, de Goussas, de Galoula, d'Amazmaz, de Soufa. Seules les passes de Diouk et Soufa sont accessibles aux véhicules automobiles.



5° - *L'Aftout* : Cette région située à l'Ouest de la chaîne de l'Assaba est limitée à l'Ouest par le Gorgol Blanc servant de frontière entre les cercles de l'Assaba, du Gorgol et du Brakna.

Elle comprend la rive gauche de la vallée du Gorgol Blanc, la vallée du Gorgol Noir et les vallées des nombreux oueds secondaires faisant partie du système hydrologique des Gorgols.

L'Aftout est partagé en deux par le massif des Oua Oua.

HYDROGRAPHIE DE L'ASSABA

Le Cercle de l'Assaba comprend deux systèmes hydrologiques distincts : le Bassin du Korakoro et le Bassin du Gorgol.

Le Bassin du Korakoro :

Le Korakoro prend naissance dans le massif de l'Affolé au plateau de Kitan. Il dégringole les hauteurs sous le nom d'oued Likatiné jusqu'à Qum el Rheuze où il reçoit l'oued Taskass et pénètre en Assaba sous le nom d'oued M'silé. A Melgué el Ouidaye, il reçoit l'oued Bolba (1) qui traîne les eaux du sud de l'Affolé et qui est grossi de l'oued Ras el Fil. Après Melgué, l'oued prend le nom de oued Soltinia Moissa Mansour et reçoit à Adzarra l'oued Kiffa, formé de la réunion des oueds : oued Kiffa proprement dit, oued Guérou et oued Rhoda. A Kouroudjel, l'oued Korakoro reprend le nom d'oued M'silé, il reçoit l'oued Kouroudjel prenant naissance à la passe de Goussas.

L'oued, ensuite, s'élargit et forme pendant l'hivernage toute une série de mares temporaires ; il donne les

(1) C'est sur le cours de cet oued qu'a été édifié le barrage de Mokta Sfera, qui a permis la mise en culture d'un millier d'hectares.

5° - *L'Aftout* : Cette région située à l'Ouest de la chaîne de l'Assaba est limitée à l'Ouest par le Gorgol Blanc servant de frontière entre les cercles de l'Assaba, du Gorgol et du Brakna.

Elle comprend la rive gauche de la vallée du Gorgol Blanc, la vallée du Gorgol Noir et les vallées des nombreux oueds secondaires faisant partie du système hydrologique des Gorgols.

L'Aftout est partagé en deux par le massif des Oua Oua.

HYDROGRAPHIE DE L'ASSABA

Le Cercle de l'Assaba comprend deux systèmes hydrologiques distincts : le Bassin du Korakoro et le Bassin du Gorgol.

Le Bassin du Korakoro :

Le Korakoro prend naissance dans le massif de l'Afolé au plateau de Kilan. Il dégringole les hauteurs sous le nom d'oued Likatiné jusqu'à Qum el Rheuze où il reçoit l'oued Taskass et pénètre en Assaba sous le nom d'oued M'silé. A Melgué el Ouidaye, il reçoit l'oued Bolba (1) qui traîne les eaux du sud de l'Afolé et qui est grossi de l'oued Ras el Fil. Après Melgué, l'oued prend le nom de oued Soltinia Moissa Mansour et reçoit à Adzarra l'oued Kiffa, formé de la réunion des oueds : oued Kiffa proprement dit, oued Guérou et oued Rhoda. A Kouroudjel, l'oued Korakoro reprend le nom d'oued M'silé, il reçoit l'oued Kouroudjel prenant naissance à la passe de Goussas.

L'oued, ensuite, s'élargit et forme pendant l'hivernage toute une série de mares temporaires ; il donne les

(1) C'est sur le cours de cet oued qu'a été édifié le barrage de Mokta Sfera, qui a permis la mise en culture d'un millier d'hectares.

mares permanentes de Kaora et Kankossa, belle étendue d'eau de plus de 10 km de longueur où abondent les crocodiles et silures.

A la sortie de Kankossa, l'oued prend son nom véritable de Korakoro, qui, suivant la direction Nord-Sud, sert de limite entre le Guidimaka et le Soudan et, enfin, se jette dans le Sénégal.

Le Bassin du Gorgol :

Le Gorgol est formé de la réunion du Gorgol Blanc et du Gorgol Noir.

Le Gorgol Blanc prend naissance à la passe de Diouk, il collecte les eaux venant des derniers contreforts de l'Assaba par les oueds : Mordra, Temsié, Bou Damiane, puis les eaux du flanc Ouest des Oua Oua : oued Bigiade, etc...

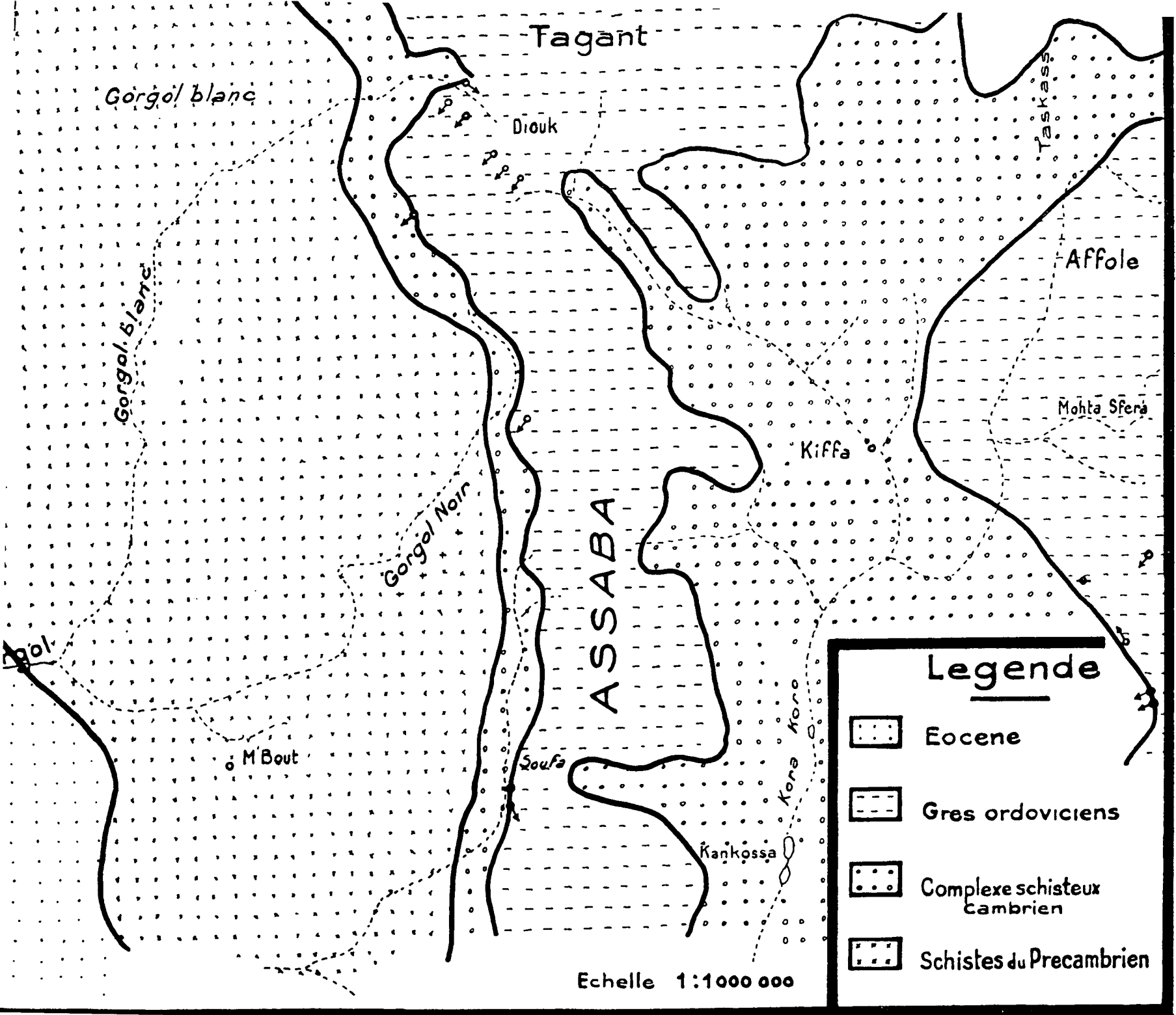
Le Gorgol Noir prend naissance un peu au Sud de la passe de Bathyl et coule entre les derniers contreforts de l'Assaba et les Oua Oua et collecte les eaux de ces hauteurs par de nombreux oueds secondaires : oued Tarry, Mesier-Saderat Lachlaf, Bakeol, Chelketer Srair, etc... sur la rive droite, et les oueds Hassell Sidi Ahmed, Khaïban Laouessi, et M'Bout sur la rive gauche.

Aucun oued de l'Assaba n'est permanent, certains ont seulement un cours temporaire à la suite des pluies d'hivernage sur une portion de leur cours. De mémoire d'homme, jamais l'oued Taskass n'a coulé.

Pendant l'hivernage, les eaux s'assemblent dans les creux du lit des oueds, en amont des parties rétrécies par des étranglements, ou des seuils, pour former des mares qui peuvent atteindre d'assez grandes dimensions : Oum el Rheuze, Zaïnet el Mechra, Bilantar, mares de Kiffa, Oum el R'Bar, Bou Melane, Melgué, Safia, Achegeï, Mefga, etc...

APERÇU GÉOLOGIQUE

L'Assaba s'appuie à l'ouest sur une vaste émergence de la vieille plateforme précambrienne, qui, mamelonnée



Gorgol Blanc



ASSABA

Gorgol Noir



Kiffa
Oued

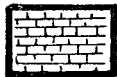


Affolé



Coupa Schematique de l'Assaba à la latitude de Kiffa

Grès Ordoviciens



Complexes Schisteux Cambrien



Schistes du Précambrien



et hérissée de collines schisteuses, forme la pénéplaine de l'Aftout. Ce substratum, formé de schistes et de quartzites schisteux émerge du reg çà et là.

La partie Est de l'Assaba repose sur un complexe schisteux cambrien à schistes dominants avec intercalations diverses (grès, calcaires, jaspes...). Cette formation apparaît en un liseré en bordure Ouest de la chaîne de l'Assaba et s'étend à l'Est de cette chaîne jusqu'au massif de l'Affolé.

Cette formation émerge fréquemment des sédiments éoliens et fluviaux qui la recouvrent partiellement ; c'est elle qui fournit les pierres des constructions de Kiffa et des coffrages de tous les puits de la région.

Sur ce Cambrien repose le Silurien qui forme la chaîne de l'Assaba et le massif de l'Affolé constitués de grès ordoviciens appartenant à la série des grès dits horizontaux ; il se peut également que le massif de l'Affolé présente aussi des terrains de formations plus récentes, terrains considérés comme gothlandiens et devoniens.

Ces grès plus ou moins fissurés sont parfois relativement perméables dans leurs parties supérieures ; ils donnent au relief cet aspect tabulaire si caractéristique.

On trouve quelquefois dans ces grès des traces de lingules.

HYDROGÉOLOGIE

Les formations précambriennes et cambriennes de l'Assaba ne permettent pas la formation de nappes souterraines.

Dans le Précambrien, les essais de forage effectués au Brakna, à l'Est d'Aleg, ont tous été des échecs, excepté un seul puits, celui de Douera de 40 m. de profondeur qui donne un peu d'eau, mais il ne s'agit que d'un cas exceptionnel, l'eau provenant de formations alluviales voisines grâce à des fissures dans le schiste (Archambault).

Le complexe schisteux cambrien pourrait receler des possibilités réduites au niveau des intercalations : grès, calcaires, dolomitiques : roches théoriquement perméables (Archambault).

Les ressources hydrauliques de l'Assaba sont constituées :

par des sources,
des mares et gueltas,
des nappes alluviales.

Les sources se situent au niveau des formations gréseuses, à la périphérie des massifs de l'Assaba et de l'Affolé.

Ces sources n'ont d'intérêt qu'en tant que points d'eau et au point de vue pastoral.

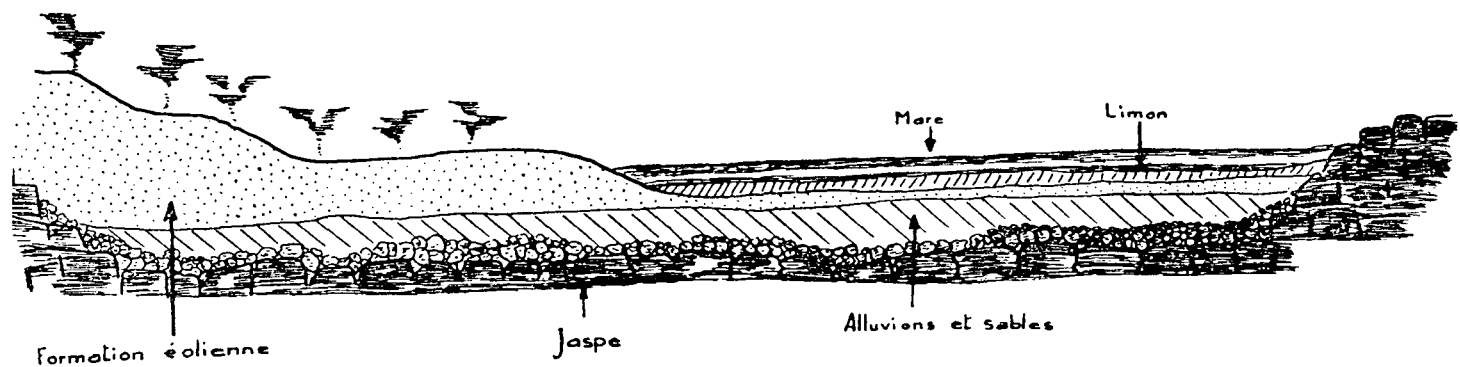
Elles sont toujours de faible débit de l'ordre de quelques litres-seconde. Telles sont les sources de : Diouk, Aïn Bouba, Arouiji, Galoula, Soufa, N'Dieo, Djoubali.

Les mares et les gueltas : Certaines gueltas en bordure de l'Assaba sont vraisemblablement alimentées par une série de sources collectées par une zone d'éboulis, ce serait le cas de la guelta de Galoula.

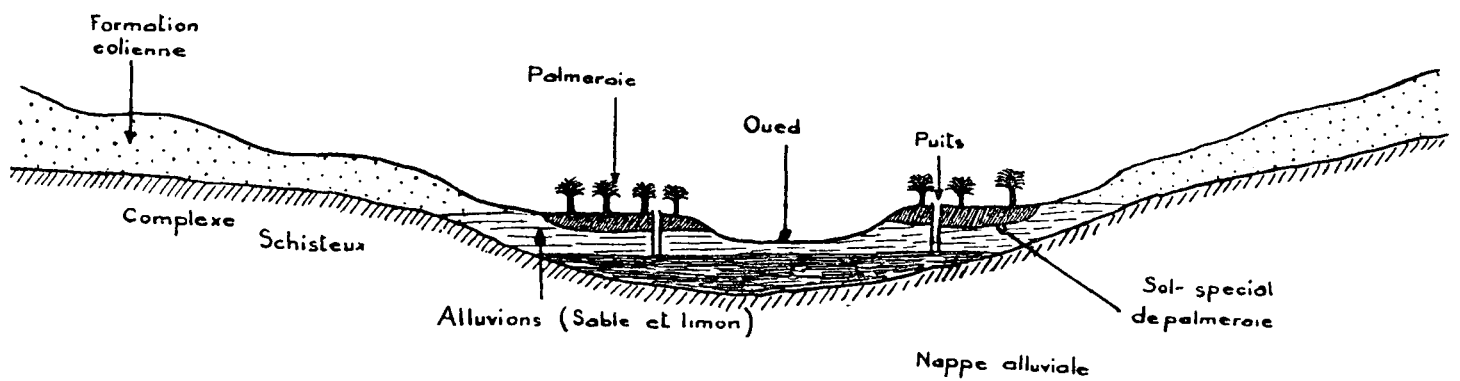
D'une façon générale, les mares sont formées par les nappes alluviales, par suite d'accidents de terrain en surface : étranglements rocheux, ou d'accidents en profondeur : seuils.

Dans l'Aftout, le fond des mares est généralement constitué par une accumulation de dépôts argileux, alors que dans l'Assaba (Reguibat, M'silé, Ldjam, Affolé), le fond imperméable est presque toujours constitué par le complexe schisteux cambrien recouvert d'un limon perméable. Alors qu'en saison sèche, le fond des mares temporaires de l'Aftout ne recèle que rarement de l'eau, celui des mares temporaires de l'Assaba retient presque toujours de l'eau d'une manière permanente. Les éleveurs exploitent cette eau à l'aide de puisards non coffrés qui doivent être refaits au début de chaque saison sèche, après le retrait des eaux.

Coupe schématique du Zaïnet à Mechra



Coupe schématique d'un Oued avec Palmeraie



Pendant l'hivernage, les lits des oueds Rhoda, Kiffa, M'silé, Kouroudjel sont occupés par une série de mares temporaires, qui sont reliées parfois par un petit courant à la suite d'une forte tornade, ce qui donne un aspect de cours d'eau véritable.

Les mares de Kankossa doivent être mentionnées spécialement. Au lieu dit de Kankossa, se trouvent deux mares : la mare de Kaora et la mare de Kankossa proprement dite. Elles forment une belle étendue d'eau permanente de 8 à 10 km de long sur 300 à 400 mètres de large.

Les nappes alluviales : Au retrait des eaux, les oueds ne sont plus constitués que par des nappes alluviales plus ou moins interrompues par les accidents du relief du substratum imperméable schisteux. Les solutions de continuité sont dues, soit à des seuils, soit à des affleurements.

Il ne subsiste d'eau que si le substratum se trouve à une certaine profondeur (plusieurs mètres), l'épaisseur de sédiments étant suffisante pour empêcher l'évaporation ; si cette couche est trop faible, l'eau disparaît rapidement.

Les nappes se trouvent à des profondeurs variables, mais qui n'excèdent jamais 6 m. (dans les Thalwegs) en Assaba oriental ; en général, elles oscillent autour de 4 mètres, avec une variation de 1 mètre entre les niveaux de fin d'hivernage et de fin de saison sèche.

Au débouché des gorges, à la périphérie de l'Assaba, des ravineaux collectent les eaux des tornades, ce qui forme de petits oueds absorbés dans la plaine par des massifs dunaires. Quand le substratum imperméable s'y prête, il se forme de petites nappes très intéressantes dont les possibilités pourraient être encore améliorées par l'aménagement de barrages.

Parfois l'eau de ces ravineaux est absorbée par un cône d'éboulis qui favorise la formation de nappes fermées, mais qui n'atteignent jamais un grand développement.

EXPLOITATION AGRICOLE DES EAUX

Les sources sont de trop faible débit pour pouvoir être utilisées autrement que comme points d'eau d'abreuvement.

Les mares permanentes ne sont utilisées que par les pasteurs pour abreuver leurs troupeaux.

La mare de Kankossa pourrait être exploitée par pompage pour entretenir des cultures sur ses bords : le bord Est, en particulier, conviendrait parfaitement.

Les nappes alluviales constituent les ressources hydrauliques principales de l'Assaba. Ces nappes sont exploitées en bordure des thalwegs dans les parties non inondables par des puits coffrés qui permettent l'arrosage des palmeraies. Pendant une grande partie de l'année le niveau de la nappe est suffisamment élevé pour permettre aux dattiers de puiser eux-mêmes l'eau nécessaire à leur végétation.

Quand le terrain est suffisamment compact et la nappe peu profonde, ces puits sont simplement étayés d'une sorte de coffrage de branches et de paille, mais la durée de tels puits est très limitée, et il y aurait avantage à les coffrer en pierres.

Les puits coffrés sont de deux types : les puits à rouet coffrés en pierres du pays et les puits Friry à viroles en ciment.

Ces deux techniques doivent, à notre avis, être abandonnées. En effet, l'eau se trouvant dans un sable très fin, celui-ci est extrait involontairement en même temps que l'eau est puisée, il se forme une cavité qui s'agrandit et qui, en s'ébouyant, entraîne la ruine de l'ouvrage. Les puits Friry ont, de plus, l'inconvénient d'être alimentés par la base, en général, la dernière virole est trop descendue, elle repose souvent sur des éboulis précédant le schiste imperméable, ce qui ne permet qu'un débit très restreint. Ces puits sans filtration interdisent l'emploi des pompes en raison de la suspension abondante de sable dans l'eau.

La technique des puits à massifs filtrants, éliminant tous ces inconvénients, est à préconiser. La technique Friry pourrait être améliorée, en remplaçant la virole pleine au niveau de la nappe par un tube crépiné reposant sur un massif de gravier.

Qualité des eaux :

En général, les eaux sont de bonnes qualités agricoles.

Leur température oscille de 25 à 30°.

Voici, rassemblées en un tableau ci-joint, les analyses d'échantillons prélevés par M. Dars en mai 1951, analyses effectuées aux laboratoires des Services des Mines de l'A. O. F. à Dakar.

N°	1 K		2 K		3 K		4 K		5 K	
PH	9,5		7,2		7,1		7,6		8,0	
D. Hydrotimétrique total	32		17		22		21		17	
d° permanent	30		6		18		16		13	
	mgr.	m. éq.	mgr.	m. éq.	mgr.	m. éq.	mgr.	m. éq.	mgr.	m. éq.
Ions CO ₃	450	15,0	60	2,0	50	1,7	130	4,3	120	4,0
SO ₄	2350	49,0	5	0,1	110	2,3	15	0,3	10	0,2
S.....	3	0,2	3	0,2	0	0	5	0,3	0	0
Cl.....	2110	59,5	40	1,1	170	4,8	85	2,4	35	1,0
Ca.....	135	6,7	16	0,8	36	1,8	30	1,5	60	3,0
Mg.....	70	5,8	10	0,8	30	2,5	24	2,0	20	1,6
Alcalins évalués en Na...	2258	111,2	42	1,8	103	4,5	89	3,8	14	0,6
Résidu sec	8470		260		550		635		300	

N°	6 K		7 K		8 K		10 K		11 K	
PH	7,3		7,8		5,8		8,4		8,3	
D. Hydrotimétrique total	5		30		31		112		68	
d° permanent	3		21		16		80		20	
	mgr.	m. éq.	mgr.	m. éq.	mgr.	m. éq.	mgr.	m. éq.	mgr.	m. éq.
Ions CO ₃	39	1,3	90	3,0	3	0,1	189	6,0	160	5,3
SO ₄	10	0,2	255	5,3	420	8,8	1600	33,3	145	3,0
S.....	0	0	0	0	2	0,1	5	0,3	0	0
Cl.....	35	1,0	420	11,9	50	1,4	6465	132,1	2750	77,5
Ca.....	15	0,7	90	4,5	66	3,3	2150	107,5	414	20,7
Mg.....	15	1,2	35	2,9	25	2,0	865	7,1	165	13,7
Alcalins évalués en Na...	14	0,6	294	12,8	117	5,1	2463	107,1	1182	51,4
Résidu sec	150		1370		770		15440		5360	

NOTA. — Les teneurs en ions sont indiquées en milligrammes et en milli équivalents par litre.

N° 1 K - Eau de Hassi Lafera. Limpide, couleur jaune brun, odeur fétide ; Traces de matières organiques.

2 K - Eau d'Emechaoune. Limpide, grisâtre, odeur fétide ; Traces de matières organiques.

3 K - Eau de N'Takat. Limpide, presque inodore.

4 K - Eau de Guérou. Jaune. Odeur de fumier débris de paille. Matières organiques abondantes.

5 K - Eau de Diouk. Limpide, incolore, inodore.

6 K - Eau d'El Kantara. Limpide, incolore, inodore.

7 K - Puits des Militaires. Limpide, incolore, inodore.

8 K - Eau de Guindour. Limpide, odeur sulfurée.

10 K - Mare de Guimba. Présence de matières organiques.

11 K - Eau d'Achgueye. Limpide, incolore, inodore.

Barrages :

Sur les zones d'épandage d'oueds secondaires ou sur le cours d'oueds importants mais à lits très larges bordés d'assises rocheuses, de nombreux barrages ont été aménagés afin de retenir l'eau pour favoriser au maximum l'imbibition du sol, ce qui permet, lors du retrait des eaux, des cultures de mil, maïs, haricots, etc... dans les zones imbibées.

Ces barrages sont généralement constitués par une levée de terre battue.

Un seul ouvrage d'une technique étudiée existe actuellement en Assaba, sur l'oued Bolba, à Mokta Sfera. Il comporte un déversoir latéral et des vannes de vidange. Il permet la mise en culture de 1.000 ha.

Le Génie Rural par l'octroi de subventions va favoriser l'aménagement de barrages. En Assaba de nombreux emplacements conviennent parfaitement à l'établissement de ces ouvrages.

D'une façon générale, les ressources hydrauliques de l'Assaba sont encore loin d'être entièrement exploitées et les possibilités de la région laissent entrevoir un avenir des plus encourageants.

LES SOLS DE L'ASSABA

On peut les répartir en 4 catégories :

Les sols à faciès désertique :

Ils sont représentés en Assaba par des sols squelettiques plus ou moins sableux, localisés surtout là où le substratum précambrien et cambrien affleure ; ce sont les rag, de peu d'étendue dans cette région. Ils sont représentés également par des massifs dunaires de formation ancienne, stabilisés, recouverts d'une végétation abondante : les « Kreds » ; quelques formations plus récentes les « Aklés » dépourvues de végétation, sont encore mobiles. Les massifs dunaires sont abondants dans le Reguibat et le M'silé.

Les sols à faciès subdésertique :

Ce sont les sols gris : (djenka), peu épais, de 15 à 20 cm, reposant sur la roche-mère : des schistes, en général, en Assaba ; ils présentent parfois une petite couche superficielle durcie.

Les sols à faciès steppique :

En Assaba, ils sont surtout représentés par des sols bruns : (Zira) qui sont relativement riches en matières organiques dues à l'accumulation des débris d'une végétation herbeuse.

Reposant en général sur des sables limoneux et des alluvions argileuses, ces sols relativement fertiles constituent la majorité des terrains à mil. Certains sont très foncés et sont appelés pour cette raison, par les Maures « Trab Kalha ».

Les sols spéciaux :

Ils comprennent :

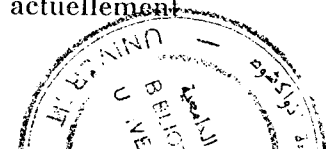
Les sols des palmeraies, formés en général d'alluvions remaniées, enrichis par l'apport plus ou moins continu de limons. Limoneux et sableux, toujours perméables, ils sont très riches et fertiles.

Les sols salés, par accumulation des sels lessivés par les eaux, sont très localisés. Ils sont assez rares en Assaba et ne se rencontrent que dans certaines dépressions correspondant à des oueds, dans le lit du Korakoro, en particulier.

Les sols latéritiques : à carapace ferrugineuse, peu répandus en Assaba, se rencontrent sous forme de buttes-témoins.

CLIMATOLOGIE

Il n'existe pas encore de postes météorologiques en Assaba. Une station est prévue à Kiffa et est actuellement en cours d'aménagement.



Il n'existe donc pas de données météorologiques, excepté en ce qui concerne la pluviométrie pour laquelle 2 postes d'observation sont en fonctionnement à Kiffa (28 années d'observation), et à M'Bout (12 années d'observation).

L'Assaba est entièrement situé climatiquement en zone sahélienne.

Le climat sahélien comporte 3 saisons :

Une saison sèche fraîche : d'octobre à février. La température moyenne oscille de 20 à 25°. La température maximum dépasse de peu 31°, mais la température minimum descend parfois à quelques degrés au-dessus de zéro.

Une saison chaude : de mars à juin inclus. La température moyenne est voisine de 35°. La température maximum atteint jusqu'à 48°. La température de 65° sur le sable à midi a été observée. L'air est très sec, des vents chauds et secs soufflent du Nord-Est (Irrifi).

Une saison des pluies : de juillet à septembre inclus pendant laquelle il tombe plus de 80 p. 100 de la hauteur de pluie annuelle. Le maximum pluviométrique est observé en août.

En janvier quelques petites pluies marquent un soupçon d'hiver.

PLUVIOMÉTRIE

Hauteurs d'eau

Années	Kiffa	M'Bout
23.....	408	
24.....	350	
25.....	357	
26.....	195	
27.....	172	384
28.....	251	296
29.....	379	227
30.....	367	467
31.....	213	
32.....	391	

33.....	662	
34.....	366	
35.....	390	
36.....	551	
37.....	321	
38.....	298	
39.....		
40.....	331	
41.....	156	
42.....	157	
43.....	438	
44.....	167	535
45.....	390	471
46.....	212	430
47.....	264	362
48.....	456	288
49.....	294	354
50.....	396	611

Pluviométrie moyenne : Kiffa : 319 mm. (23 jours de pluie - M'Bout : 390 mm. (27 jours de pluie).

Pluviométrie minimum : Kiffa : 156 mm. (1941) M'Bout : 227 mm. (1929).

Pluviométrie maximum : Kiffa : 662 mm. (1933) M'Bout : 611 mm (1950).

En estimant que (1) : la pluviométrie est normale de 280 mm. à 360 pour Kiffa, de 360 mm. à 430 pour M'Bout,

La pluviométrie est faible au-dessous de 280 mm. pour Kiffa, au-dessous de 360 mm. pour M'Bout.

La pluviométrie est forte au-dessus de 360 mm. pour Kiffa, au-dessus de 430 mm. pour M'Bout,

on constate qu'à Kiffa, on a observé, pour 27 années :

- 6 années à pluviométrie moyenne
- 9 années à pluviométrie faible
- 12 années à pluviométrie élevée.

(1) En se basant sur l'incidence de la pluviométrie sur la récolte de mil.

La pluie tombe en général sous forme d'averses violentes mais de peu de durée, presque toujours accompagnée de phénomènes orageux.

L'Assaba est compris entre les isoyètes 200 (bordure de l'Haccëira) et 500 (limite avec le Soudan).

Le Reguibat et le M'silé sont plus secs que le Ldjam Affolé, mais l'Aftout est la région la plus pluvieuse de l'Assaba.

FLORE DE L'ASSABA

La nature de sa végétation classe l'Assaba dans le secteur sahélo-soudanais continental.

Cette végétation a reçu différentes appellations suivant les auteurs :

Végétation de savane armée ou de steppes à épineux : Aug. Chevalier.

Végétation de steppes boisées à épineux et Mimosées : Aubreville (1938).

Végétation de savane : J. Trochain.

Cette végétation se caractérise par une flore herbacée qui recouvre entièrement le sol à la saison des pluies et dont il ne reste plus que les graminées desséchées à la saison sèche, d'où émergent des peuplements plus ou moins denses d'arbustes, isolés ou rassemblés en bosquets.

PRINCIPALES PLANTES RECONNUES EN ASSABA

Nymphaeaceae :

Nymphaea Lotus	Linné	Ndaïri
----------------------	-------	--------

Capparidaceae :

Boscia Senegalensis	Lamarck	eïzen
Cadaba farinosa	Forskål	'zrom
Cadaba glandulosa	Forskål	twibàret
Capparis decidua	(Forskål) Edagew	ignin
Cleome arabica	Linné	lemkhaïnze
Cleome paradoxa	R. Br.	ain es-ba
Cleome viscosa	Linné	ragem
Maerua crassifolia	Forskål	atıl
Cleome scaposa	D. C.	lemkhaïzel ?

Cruciferae :

Anastatica hierochuntica ..	Linné	el Kemche
Diploxaxis Pitardana	Maire	deïdhàn
Farsetia aegyptiaca	Turra 1765	zaza (zzè ?)
Morettia canescens	Boissier	tuzbàget
Schouwia purpurea	(Forskål) Schweinfurth	
var. Schimperii	(Jaub. et Spach) Muschler	jerjir

Resedaceae :

Reseda villosa	Cosson	
var. typica	Maire	
forma brachypetala ...	Maire 1937	sbib el kheruf

Saxifragaceae :

Vahlia viscosa	Roxb.	chengé
----------------------	-------	--------

Elatinaceae :

Bergia guineensis	Hutchinson et Dalziel	jerk
-------------------------	-----------------------	------

Caryophyllaceae :

Paronychia Lenticulata	(Forskål) Aschers et Schwein.	ramràn.
-----------------------------	-------------------------------	---------

Molluginaceae :

Gisekia pharnaceoides	Linné	amesràr
Limeum linifolium	Fenzl.	genenua
Limeum viscosum	Fenzl.	desmé, parfois amesràr par confusion avec le Gisekia
Mollugo glinus	A. Rich.	bedel (el) ahmar
Mollugo nudicaulis	Lamark	atasa, zerb ennireb (poil de lièvre)

Ficoidaceae :

Aizoon canariense	Linné	tazza
-------------------------	-------	-------

Portulacaceae :

Portulaca foliosa	Ker-Gawl	agertin
Portulaca oleracea	Linné	erjebat, agertin

<i>Polygonaceae :</i>		
<i>Calligonum comosum</i>	L'Hér.	aouarach.
<i>Chenopodiaceae :</i>		
<i>Bassia muricata</i>	(Linné) All.	el-traîné
<i>Amarantaceae :</i>		
<i>Alternanthera nodiflora</i>	R. Brown.	hammir ; hammir adreïsak
<i>Amaranthus angustifolius</i> ..	Lamark	agertin (cf. Portula- ca), blem.
<i>Pupalia lappacea</i>	Jussieu	es-seïg
<i>Zygophyllaceae :</i>		
<i>Tribulus alatus</i>	Delile	timegelost (tous les tribulus)
<i>Tribulus macropterus</i>	Boissier	timegelost es-Saheli
<i>Tribulus terrester</i>	Linné	
<i>Cucurbitaceae :</i>		
<i>Citrullus colocynthis</i>	Schrad.	ilif al-ahmar,
<i>Citrullus vulgaris</i>	Schrad.	hadech-t-el bel
<i>Cucumis prophetarum</i>	Linné	hadech en-nas
<i>Momordica Balsamina</i>	Linné	tegetrârit tumbâra
<i>Combretaceae :</i>		
<i>Anogeissus leiocarpus</i>	Guill. et Perr.	awithegi, awithegé
<i>Combretum aculeatum</i>	(D. C.) Vent.	ikik
<i>Combretum glutinosum</i>	Guill. et Perr.	tikfît
<i>Combretum micranthum</i>	G. Don 1824	bufumeïd, bu fum el eid.
<i>Guiera senegalensis</i>	Lamark	liyina, aqu
<i>Tiliaceae :</i>		
<i>Corchorus tridens</i>	Linné	tariet et-trab
<i>Grewia bicolor</i>	Jussieu 1804	imiïj
<i>Grewia populifolia</i>	Vahl 1790	legleïè
<i>Grewia villosa</i>	Willd. 1803	berchaga
<i>Sterculiaceae :</i>		
<i>Melhania Denhami</i>	R. Brown 1826	tibât
<i>Bombacaceae :</i>		
<i>Adansonia digitata</i>	Linné	
<i>Malvaceae :</i>		
<i>Cienfuegosia digitata</i>	(Pers.) Cav.	azid
<i>Pavonia zeylanica</i>	Cav.	al hebaq
<i>Sida grewioides</i>	Guill. et Perr.	sedrayat gabun
<i>Euphorbiaceae :</i>		
<i>Croton lobatus</i>	Linné	hab el khechba
<i>Dalechampia scandens</i>	Linné	tatrâret
<i>Euphorbia aegyptiaca</i>	Boissier	amochar blum (?)
<i>Euphorbia balsamifera</i>	W. Aiton 1789	
<i>Euphorbia calyptrata</i>	Cosson et Durand Jacq.	rammade tanut, lembeïtehe

<i>Fluggea virosa</i>	Baill.	lemleisé
<i>Jatropha Chevalieri</i>	Beille	gindfer ou gendfer
<i>Phyllanthus rotundifolius</i> ..	Klein ex Willd.	badrina (?)
<i>Caesalpinaceae :</i>		
<i>Cassia Aschrek</i>	Forskal	afelejet
<i>Cassia nigricans</i>	Vahl.	helb edh-dhab (crinière d'hyène)
<i>Mimosaceae :</i>		
<i>Acacia arabica</i>	Lamark Willd.	amur
<i>Acacia ataxacantha</i>	D. C.	acharam
<i>Acacia Raddiana</i>	Savi.	talh
<i>Acacia senegal</i>	(Linné) Wild.	awarwar
<i>Acacia Seyal</i>	Delile	tamat
<i>Entada sp.</i> ..	(prob. E. Africana Guill. et Perr)	bu salef
<i>Faidherbia albida</i>	(Delile) A. Cheva- lier	aferâr
<i>Papilionaceae :</i>		
<i>Astragalus pseudotrigonus</i> ..	Battandier et Trabut	sellé
<i>Crotalaria arenaria</i>	Benth.	fulé, fulé-t-ed-drâ
<i>Crotalaria astragalina</i>	Hochstetter	tartage, tartega, tife- kchit
<i>Crotalaria podocarpa</i>	D. C.	tartaga
<i>Crotalaria Saharæ</i>	Cosson	fulé
<i>Dalberiamelanoxylon</i>	Guill. et Perr.	sânqu
<i>Flemingia faginea</i>	Guill. et Perr. Baker	arzig erzik
<i>Indigofera semitrijuga</i>	Forskal	tejaou, tejawa
<i>Indigofera senegalensis</i>	Lamark	tigengelit ed-drâ
<i>Indigofera viscosa</i>	Lamark	stanqalli (Trarza : blum ?)
<i>Lotus arabicus</i>	Linné	tartage
<i>Psoralea plicata</i>	Delile	tatrart
<i>Sesbania pachycarpa</i>	D. C.	tamechmarit
<i>Tephrosia bracteolata</i>	Guill et Perr.	
<i>Tephrosia leptostachya</i>	D. C.	amozmoz, amazmaz
<i>Tephrosia purpurea</i>	Pers.	amazmaz
<i>Tephrosia uniflora</i>	Pers.	mulkheïsat - lem- kheïzat
<i>Celastraceae :</i>		
<i>Gymnosporia senegalensis</i> ..	(Lamark) Loesner	eïch
<i>Salvadoraceae :</i>		
<i>Salvadora persica</i>	Linné	aferchi (W) tijet (E)
<i>Rhamnaceae :</i>		
<i>Ziziphus lotus</i>	Linné	le fruit en maure : 'nbg
<i>Ziziphus Spina - Christi</i> ..	Linné	
<i>Ambelidaceae :</i>		
<i>Cissus quadrangularis</i>	Linné	asfel el fil
<i>Simarubaceae :</i>		
<i>Balanites aegyptiaca</i>	Delile	taïchott

<i>Burseraceae</i> :		
<i>Commiphora africana</i>	A. Richard in Guill. et Perr.	
<i>Anacardiaceae</i> :		
<i>Slerocarya Birrea</i>	A. Richard in Guill. et Perr.	dambu
<i>Asclepiadaceae</i> :		
<i>Calotropis procera</i>	Aiton	tidenwaz, aboïlé
<i>Caralluma Dalzieli</i>	N. E. Brown 1912	achakan, grainet
<i>Glossonema Boveanum</i>	Decaisne 1838	achakan
<i>Leptadenia pyrotechnica</i> ...	(Forsk.) Decaisne	
<i>Pergularia extensa</i>	R. Brown	um-l-jelud
<i>Rubiaceae</i> :		
<i>Feretia canthioides</i>	Hiern	awithegé
<i>Mitragyne inermis</i>	(Willd.) Kuntze	agelal
<i>Compositae</i> :		
<i>Brocchia cinerea</i>	(Delile) Vis.	gartufa, rebruba (Rgeïbat), chiba (Maroc ?)
<i>Pulicaria crispa</i>	(Forsk.) C. H. Schultz	tafsa
<i>Pulicaria undulata</i>	(Linné) D. C.	attasa
<i>Borraginaceae</i> :		
<i>Cordia Gharaf</i>	(Forsk.)	akjül, agjül
<i>Echium horridum</i>	Battandier	al-harche
<i>Heliotropum strigosum</i>	Willd.	
<i>Trichodesma africanum</i>	(Linné) R. Brown	el harche
<i>Heliotropum undulatum</i>	Vahl	hebaliye
<i>Convolvulaceae</i> :		
<i>Convolvulus piuricaulis</i>	Choisy	yetegig
<i>Crophulariaceae</i> :		
<i>Linaria aegyptiaca</i>	Linné	geïd en-nàm
<i>Linaria Monodiana</i>	Maire 1937	geïd en-nàm
<i>Pedaliaceae</i> :		
<i>Rogeria adenophylla</i>	J. Gay.	sawab, sawwàb
<i>Sesamum alatum</i>	Thonn	seg el mohor
<i>Acanthaceae</i> :		
<i>Blepharis linariaffolia</i>	Pers.	efelch premières feuilles: al habcha
<i>Verbenaceae</i> :		
<i>Verbena supina</i> ..	Linné	jerk
<i>Labiatae</i> :		
<i>Ocimum americanum</i> ..	Linné	jeftuni, jiftenni
<i>Ocimum tereticaule</i>	Poiret	lehabeq
<i>Salvia aegyptiaca</i>	Linné	tesokenit, tinesmert
<i>Commelinaceae</i> :		
<i>Commelina Forskalei</i>	Vahl	aïn en-naj, agerf

<i>Liliaceae</i> :		
<i>Asphodelus tenuifolius</i>	Cav.	tasia, passe pour vé- néneux
<i>Dipcadi longifolium</i>	Baker	teïlum
<i>Amaryllidaceae</i> :		
<i>Pancratium trianthum</i>	Herb.	teïlum
<i>Agaveaceae</i> :		
<i>Sansevieria senegambica</i>	Baker 1875	tabenenna
<i>Palmales</i> :		
<i>Hyphaene thebaïca</i>	(Delile) Mart.	
<i>Cyperaceae</i> :		
<i>Cyperus conglomeratus</i>	Rottb.	telebut
<i>Cyperus cruentus</i>	Rottb.	telebut
<i>Cyperus laevigatus</i>	Linné	zezmir, sekkine
<i>Kyllingia controversa</i>	Stend.	sehet
<i>Gramineae</i> :		
<i>Aristida (Stipagrostis)</i>	acutiflora Trin. et Rup.	es-sardoun
<i>Aristida (Schistachne)</i>	ciliata Desf.	izigzig
<i>Aristida (Stipagrostis)</i>	pungens Desf.	
<i>Aristida (Stipagrostis)</i>	plumosa Linné	
<i>Cenchrus biflorus</i>	Boxb. 1820	initi, al-gsba (la pail- le)
<i>Cenchrus ciliaris</i>	Linné	kra el ghorab (?)
<i>Cenchrus Prieuri</i>	(Kunth) Maire	gasba
<i>Chloris Prieuri</i>	Kunth	kra el ghorab, ïnfi
<i>Dactyloctenium aegyptium</i> ..	Linné	kra el ghorab
<i>Echinochloa colona</i>	Link.	sireg
<i>Eragrostis spioraus</i>	Jacq	el almeré
<i>Eragrostis cilianensis</i>	(All.) Lutati	tinesmert bu helbe al-hamiré
<i>Latipes senegalensis</i>	Kunth.	tugurit
<i>Panicum laetum</i>	Kunth.	al-hamiré
<i>Panicum turgidum</i>	Forsk.	oum rokba
<i>Pennisetum Rogeri</i>	Stapf et Hubbard	intilimit
<i>Pennisetum violaceum</i>	L. Rich.	intilimit
<i>Tragus racemosus</i>	Linné	kra el ghorab, tines- mert
<i>Urochloa inculpta</i>	Stendel	zèreg
<i>Ephedraceae</i> :		
<i>Ephedra altissima</i>	Desf.	es-senàh

La faune de la Mauritanie en général, et de l'Assaba en particulier, est encore très mal connue. Aucune étude d'ensemble n'a encore été entreprise et les quelques études spéciales effectuées ont été faites par des chercheurs, isolés au cours de missions temporaires.

Les seuls animaux relativement connus sont ceux qui constituent le gibier habituel et les animaux nuisibles qui s'imposent à l'attention par les déprédations qu'ils commettent et les désagréments qu'ils occasionnent.

Les animaux inférieurs et en particulier les invertébrés sont encore très mal connus.

Nous nous permettrons simplement de donner quelques indications concernant deux particularités zoologiques de l'Assaba : l'éléphant et le crocodile.

L'éléphant :

L'éléphant de l'Assaba est un éléphant de savane (*Loxodonta africana africana*). En Mauritanie, les éléphants sont localisés dans le secteur comprenant le Guidimaka, l'Assaba et l'Affolé. En Assaba on ne les rencontre que dans le Sud de la chaîne de l'Assaba jusqu'à la passe de Galoula, on les signale aussi quelquefois vers le Korakoro.

D'après les traditions locales, les éléphants étaient beaucoup plus nombreux autrefois, leur régression est due à la péjoration des conditions écologiques — ils sont en effet actuellement localisés dans les endroits où il y a de l'eau en permanence (mares, sources) — et aussi aux chasses dont ils furent victimes. De vieux chefs locaux racontent volontiers avoir tué dans leur jeunesse, avant l'occupation française, plus de 200 éléphants...

L'éléphant de Mauritanie est actuellement rigoureusement protégé, et ces mesures de protection ont permis un net accroissement de la population proboscidienne.

Les éléphants occasionnent quelques dégâts aux cultures de mil ainsi qu'aux palmeraies, ils arrachent les cœurs des palmiers pour en sucer la sève et manger la

partie blanche et tendre. Ce sont les palmeraies des montagnes qui subissent ces déprédations.

Les éleveurs attribuent aussi aux éléphants des dégâts commis sur leurs troupeaux, notamment lorsque ceux-ci se trouvent en compétition avec ceux-là à l'abreuvement aux points d'eau.

Le crocodile :

Les crocodiliens que l'on rencontre en Mauritanie sont des crocodiles de l'espèce *Crocodylus niloticus* et non des caïmans ; ces derniers en effet sont propres uniquement à l'Amérique.

En Assaba, ils se rencontrent dans toutes les mares permanentes : Kankossa, Galoula... ainsi que dans les mares temporaires, dans les oueds pendant l'hivernage : oued Rhoda, Korakoro... En saison sèche, lorsque l'eau disparaît des mares, les crocodiles s'enfoncent dans la vase où ils vivent en état de léthargie, ils peuvent vivre aussi en gardant leur activité dans les anfractuosités rocheuses en profondeur, où il y a toujours de l'humidité : ils en sortent pour rechercher leur nourriture (1).

En Assaba, les crocodiles n'occasionnent que très rarement des dégâts.

(1) Ce fait est illustré au barrage de Mokta Sfera.

III. — POPULATION - DEMOGRAPHIE

Le recensement de 1950 a donné les chiffres suivants pour la population de l'Assaba :

	Kiffa	M'Bout	Total
Européens	9	2	11
Métis d'Européens . . .	15		15
Africains	51.553	19.157	70.710
			70.736

soit une population qui représente 13,6 p. 100 de la population de la Mauritanie.

Cette population représente une densité de 1,62 habitant au km², densité relativement forte pour la Mauritanie dont la densité est de 0,4 pour l'ensemble du pays. A ce point de vue, l'Assaba mène au quatrième rang après les cercles de Guidimaka (3), du Gorgol (2,53), du Brakna (1,78).

Aucune étude démographique n'a été jusqu'ici effectuée en Mauritanie, seuls quelques sondages opérés dans le pays pendant plusieurs années permettent d'évaluer approximativement les données démographiques du pays.

Pour l'ensemble du pays, le sex ratio est de 109-110 pour les Maures de race blanche et 103-104 pour les populations noires.

En Assaba, le sex ratio s'est révélé particulièrement élevé et atteint le chiffre de 114.

Par âge, la population de l'Assaba se répartit ainsi :

Enfants de moins de 15 ans	13,8 %
Adultes	82,5 %
Vieillards	3,7 %

Ethiquement les Africains peuvent être répartis ainsi (1) :

Maures de race blanche (Bidanes) : 45.265
Maures de race noire (Haratines) : 21.252

Africains de races noires diverses :

Toucouleurs	}	4.193
Bambaras		
Sarakollés		
Ouolofs		
Peulhs		

(1) Non compris les détachements de force de police constitués de 52 gardes.

La population maure de race blanche a une activité particulièrement dirigée sur l'élevage et assure 33 p. 100 du personnel nécessaire à la garde et à l'entretien des troupeaux.

La main-d'œuvre agricole est en majorité fournie par les populations noires — exception faite pour les Peulhs puisqu'uniquement pasteurs.

La population agricole peut être répartie ainsi :

	adultes		enfants	vieillards
	hommes,	femmes		
Haratines	8.184	9.330	2.932	806
Divers	1.616	1.843	579	155
	9.800	11.173	3.511	961

Les populations sédentaires Bambara, Toucouleur, Sarakollé, Ouolof sont fixées dans des villages près de leurs terrains de culture.

Les Haratines fournissent les serviteurs dans les campements nomades, les salariés de l'Administration, la main d'œuvre domestique, mais la grosse majorité devant assurer l'entretien des palmeraies et des cultures saisonnières (mil), se déplace au cours de l'année suivant l'activité du moment.

Certains travaux sont uniquement effectués par les hommes : puisage de l'eau pour l'arrosage des palmiers, coupe des palmes sèches, fécondation... mais la plupart des travaux de culture saisonnière sont effectués par les adultes des deux sexes.

Une partie de la population blanche masculine s'adonne également aux travaux agricoles, en particulier à l'exploitation des palmeraies, surtout chez les Tadjakants, Chratit, Messoumas, Sidi Mahmoud...

PRINCIPALES TRIBUS DE L'ASSABA

Subdivision de Kiffa :

Ahel Sidi Mahmoud	(marabouts)	}	Ahel
Ahel Sidi el Mokhtar	(marabouts)		Sidi
Ahel Hama Khattar	(marabouts)		Ahel
Ahel Mohammed Radhi	(marabouts)		Mahmoud
Ahel Zbeirat	(tributaires des)		Sidi Mahmoud)
Laghlal Regueiba	(marabouts)		

Tadjakants :

Ideïchifs	(marabouts)
Etfagat	—
Oulad Brahim Bechir...	(marabouts)
R'madines	(marabouts)
Legoualil	
Oulad el Hadj	

Messoumas

Talabas	(marabouts)
Ten-ouajiou	—
Chorfas	—
Oulad Leghoueizi	(guerriers)
Azeizat	(tributaires)
Ksar Kiffa	

Villages sarakollés au sud de la subdivision.

Subdivision de M'Bout

Les Chrattit (guerriers) comprenant 3 fractions

Ahel Boukhouna	
N'Dayat	
Jilalfa	

Les Littamas comprenant 3 fractions maures :

Chorfas	
Oulad Ely	
Nemadi	

Villages Peuhls - Sarakollés - Bambaras ..

IV. — ECONOMIE

Aucune richesse minière n'a été trouvée jusqu'ici dans le sous-sol de l'Assaba.

L'économie du pays est basée sur l'exploitation de ses ressources pastorales et agricoles.

L'ELEVAGE

Située en zone sahélienne, l'Assaba possède une flore herbacée adaptée aux conditions climatiques locales. Cette flore composée en majorité de graminées boucle son cycle évolutif pendant la saison des pluies (de juillet à septembre) se maintient sous forme de paille pendant la saison sèche.

Cette flore, broutée verte ou sèche, permet d'entretenir un cheptel rustique adapté aux conditions locales.

Importance numérique du cheptel :

Le recensement officiel du cheptel de l'Assaba établi pour la perception de l'impôt « Zekat » donne les chiffres suivants pour 1952 :

Bovins : 15.533
Ovins et caprins : 165.761
Camelins : 2.240
Anes : 5.796
Chevaux : 195

Les chameaux, animaux de monture, constituent surtout le moyen essentiel de locomotion indigène, ils ne donnent lieu qu'à des échanges commerciaux réduits en Assaba.

Le cheptel bovin de l'Assaba est constitué par l'espèce zébu qui a donné la race locale; maure. Ce sont des bêtes rustiques qui seraient susceptibles de fournir de bons produits de boucherie si la technique de leur élevage était plus évoluée.

La capacité laitière des vaches serait de l'ordre de 500 à 600 litres par an.

Les Maures consomment peu la viande des bovidés, mais le lait de vache entre dans une part importante de leur alimentation, sous forme de lait entier, soit de petit lait légèrement aigri et de beurre.

Ce sont les ovins et caprins qui fournissent la viande par excellence des populations maures dont le traditionnel mechoui est le symbole de l'hospitalité. Ce sont des bêtes à poil ras.

Le croisement du mouton maure avec le mouton de Boukhara qui se pratique au Soudan et au Hoggar n'a pas encore été entrepris en Assaba.

Les ânes sont de petite race, mais résistants, ils sont largement mis à contribution pour tous les transports et constituent la monture démocratique.

Les bœufs et les moutons sont commercialisés sur le Soudan par Kayes, et sur le Sénégal par Bakel et Matam. Les peaux, le beurre sont exportés sur Kayes pour la région de Kiffa et sur Matam et Kaedi pour la subdivision de M'Bout.

Le cheptel de l'Assaba constitue une richesse importante pour le pays ; le revenu qu'il procure peut être évalué à 40.916.000 francs auquel il convient d'ajouter 283.040 francs pour les revenus dérivés des sous-produits. Malheureusement les troupeaux constituent un certain danger en temps que facteur de régression des peuplements forestiers, non seulement par l'action directe des chèvres qui broutent les jeunes pousses et les branches basses, mais surtout à cause de la pratique abusive de l'ébranchage.

Les troupeaux sont aussi malheureusement trop la cause de conflits entre les nomades et les sédentaires dont les cultures et les palmeraies sont fréquemment mises à mal par le bétail laissé sans surveillance effective.

LES PRODUITS DE CUEILLETTE

Les populations de l'Assaba tirent parti d'une quantité de plantes sauvages, soit pour en faire l'objet d'un commerce, soit comme produits alimentaires d'appoint. Nous ne citerons que les principales :

Produits commerciaux :

La gomme dite arabique est une exsudation qui se produit en saison sèche sur le tronc et les branches de certaines espèces d'acacias, en particulier l'acacia senegal largement réparti en Mauritanie dans la zone sahélienne.

En 1951, année moyenne, l'Assaba a produit 200 tonnes 356 dont 197 t. 141 à Kiffa et 3 t. 215 à M'Bout d'où, au prix moyen de 30 frs le kilo un revenu approximatif de 6 millions.

Les peuplements de gommiers les plus importants sont situés dans le Sud du Reguibat et le M'silé, quelques peuplements sont localisés dans le Sud du Ldjam Affolé ainsi qu'aux alentours de M'Bout. La gomme procure à l'Assaba un revenu de 6.000.000 de francs.

Produits tannants : Les gousses de l'Acacia scorpioïdes Lin (Aug. Chevalier), *amour* en Maure, très riches en tannin sont utilisées dans la préparation des cuirs ; connu sous le nom de « çalahah », ce produit donne lieu à un certain commerce.

Produits alimentaires :

Le Caror : Nom vernaculaire du fruit de l'Hyphaene thebaica (Mart.) connu sous l'appellation de doum.

Ce fruit est une grosse drupe à exocarpe farineux et sucré que les indigènes extraient par concassage et qui, broyé, donne une semoule qui est consommée en bouillie, en galette et en sorte de couscous.

Cette semoule fait l'objet d'un certain commerce. Malheureusement, la graine dure et cornée est abandonnée sur place, alors qu'elle pourrait être utilisée à la confection de boutons et d'objets divers de bimbeloterie. Ce produit est en effet exploité en Afrique orientale et commercialisé sous l'appellation de corrozo d'Ethiopie ou de Somalie. Pendant la dernière guerre des achats de noyaux de caror ont été effectués quelques temps à Kaédi, Matam, Bakel à raison de 1.500 francs les 100 kilos.

De nombreux et vieux peuplements de doums existent

en Assaba : vallées du Korakoro, de l'oued Kouroudjel, de l'oued Sani, débouchés des gorges et des passes de l'Assaba : Diouk, Bathy, Goussas, Galoula, Soufa...

N'ebegue : fruit du *Ziziphus Spina-Crista* (Lin) Wild.

Ce fruit est le fameux lotus des anciens. C'est une petite drupe de la grosseur d'une bille, jaune brun clair, dont le noyau est très volumineux. Avant complète maturité, ce fruit a un léger goût aigrelet de pomme qui devient sucré à maturité.

Les fruits sont récoltés en janvier-février et séchés. Ils font l'objet d'une certaine exportation sur Kayes, la vallée du Sénégal jusqu'à Saint-Louis ; les Maures les consomment tels quels, ou sous forme de bouillie après concassage et cuisson dans le lait.

Le Baobab : Le fruit du Baobab (*Adansonia digitata*), connu sous le nom de pain de singe est utilisé en Mauritanie pour confectionner une boisson rafraîchissante ou nutritive suivant la concentration employée et le liquide utilisé, l'eau ou le lait. L'amande du fruit est réduite en une sorte de semoule grossière et est mélangée avec de la semoule d'exocarpe de Caror (fruit du doum), ce mélange appelé Iblorkman dilué dans l'eau légèrement sucrée constitue une boisson très rafraîchissante, ajouté à du lait sucré et, en proportion plus grande, il donne une bouillie très nourrissante et très reconstituante.

La feuille de Baobab est employée comme condiment. L'écorce du tronc est utilisée pour confectionner des liens employés en particulier pour assembler les charpentes et assujettir la toiture des tikittes (paillottes).

Le Baobab se rencontre surtout dans le Sud de l'Assaba, dans la région de M'Bout et de Garalla.

Les dattes amères : Le fruit du *Balanites egyptiaca* Del. est désigné sous l'appellation de datte amère ; il est consommé par les Maures qui lui attribuent des qualités pectorales et stomachiques. De petites quantités sont exportées sur Kayes, Saint-Louis.

L'amande de la graine contient jusqu'à 59 p. 100 d'huile, se rapprochant beaucoup de celle du coton.

La graine, après broyage, est utilisée par les Sarakollès à la fabrication d'un savon.

Aïzen : (*Boscia senegalensis* Lamark). Le fruit, après une série de trempages visant à éliminer les enveloppes très dures et amères, est consommé comme légume ; décortiqué, il se présente sous l'aspect de pois cassés.

Nénuphar : (*Nelumbium speciosum* Willdenow), N'daïri en Maure. Le lotus d'Egypte croît pendant l'hivernage, dans les mares, seuls les rhizomes (Toba), sont consommés par les indigènes.

Liseron d'eau : (*Ipomea aquatica* Forskal). C'est le N'daïri des Sarakollès, le Tidarit ou Béitara des Maures. Il se développe pendant l'hivernage dans les mares, les jeunes feuilles sont consommées cuites comme des épinards.

Az : petite graminée voisine du fonio. Elle fournit de petits grains servant à la préparation d'une sorte de cous-cous après décortilage.

En Assaba, les cram-cram, initi et timeglost, ne sont pas consommés par les populations.

Le Kinkeliba : (*Combretum micranthum* G. Don), recommandé pour les déficiences épathiques.

L'AGRICULTURE

Cultures vivrières :

Pratiquées dans les palmeraies et dans les terrains inondés pendant l'hivernage, les cultures vivrières arrivent, en bonne année, à satisfaire, et même à dépasser les besoins alimentaires de la population.

Les cultures pratiquées sont surtout les mils, le maïs, les haricots et les pastèques.

Le mil, base de la nourriture des populations, est la culture la plus importante.

Deux récoltes sont effectuées parfois par an dans des endroits favorables : l'une en octobre, l'autre en mars, avril.

La première récolte (gros mil), est plus importante que la seconde (petit mil).

Les rendements à l'ha oscillent de 600 à 650 kgs pour la récolte d'octobre, et de 300 à 350 kgs pour la seconde.

Les indigènes distinguent 2 variétés de mil : le Takalit, à gros grains jaune-rouge, variété la plus estimée, cultivée surtout dans le Reguibat et le Ledjam Affolé ; l'Araya, à grains plus petits, jaune, de moins bonne qualité, mais plus productif.

Les semailles sont effectuées en juin, juillet et novembre, décembre. Deux binages sont en général effectués en cours de végétation.

D'après des enquêtes effectuées dans des régions similaires, Soudan et Niger, en tenant compte des particularités locales, on peut estimer le tonnage de mil nécessaire aux besoins de la population de l'Assaba à plus de 11.000 tonnes. En 1950, ce tonnage a été nettement dépassé.

On peut estimer à 15.000 ha la surface cultivée en mil en Assaba.

L'Aftout est la grande région productive de mil de l'Assaba (environ 3-4 de la récolte totale) : environs de M'Bout, vallées des Gorgols. Le Reguibat produit peu de mil, mais le Ldjam Affolé possède de belles zones de cultures, en particulier l'étendue aménagée en amont du barrage de Mokta Sféra, réussite mauritanienne particulièrement brillante, qui permet de cultiver 1.000 ha d'un seul tenant.

Le rendement est évidemment fonction de la pluviométrie qui conditionne aussi l'extension des surfaces à ensemer. A Kiffa, une pluviométrie de 300 à 360 mm. correspondant à une récolte normale ; en dessous de 280 mm. la récolte est faible ; au-dessus de 360, elle est abondante et devient exceptionnelle vers 400 mm.

Cultures diverses :

Henné : Le henné se rencontre partout dans les jardins ; bien cultivée, cette plante serait susceptible de donner de très bons résultats, à l'intérieur des palmeraies des haies de henné seraient à conseiller pour séparer les lougans.

Le henné est très demandé ; groupés en coopératives les producteurs mauritaniens, à l'exemple des gens du Draa, du Dadès et du Touat, pourraient tirer encore un meilleur parti de leur production.

Actuellement en Assaba où la consommation locale est assez élevée en comparaison de la production, les exportations sur le Soudan par Kayes sont peu considérables, mais régulières.

Tabac : La culture du tabac est relativement peu pratiquée en Assaba et la production est loin de satisfaire aux besoins locaux. Le tabac cultivé est le *nicotina rustica*. Il n'est pas douteux que l'amélioration de la technique culturale, de la préparation, la sélection de lignées intéressantes et l'introduction de variétés nouvelles contribueraient grandement à augmenter la production.

Arachide : Cette culture est peu pratiquée en Assaba, elle est localisée en deux secteurs, l'un au Sud de la subdivision de M'Bout, l'autre dans la vallée du Korakoro, à la limite de l'Assaba et du Guidimaka. Quelques cultures jardinières se rencontrent également au niveau des palmeraies.

Les récoltes sont consommées dans l'intérieur du pays.

L'arachide cultivée est une variété locale assez grosse à faible teneur en huile, mais d'un goût agréable.

Coton : Le coton est cultivé sporadiquement par les Sarakollès et les Peulhs du Sud de l'Assaba.

Arboriculture : La phéniculture mise à part, aucune arboriculture fruitière n'est pratiquée actuellement.

Des petits vergers avaient été aménagés dans les jardins des postes de Kiffa et de M'Bout, malheureusement



ces vergers ont été abandonnés, et il ne reste plus aujourd'hui que quelques arbustes qui dépérissent par manque de soins appropriés à M'Bout.

Les essences subtropicales cultivées, importées du Soudan et du Sénégal, étaient représentées par les espèces suivantes : bananier, manguiier, goyavier, papayer, oranger, citronnier.

Les fruits récoltés étaient d'autant plus appréciés qu'ils fournissaient un apport de vitamines particulièrement nécessaire dans ces régions où le ravitaillement en vivres fraîches est précaire.

Le principal obstacle à la propagation des cultures arbustives consiste dans l'action pernicieuse des vents, particulièrement violents dans ces régions présahariennes. Il est donc essentiel de constituer les vergers dans des endroits abrités, soit grâce à des dispositions topographiques favorables, soit par l'aménagement de protections : murs, haies vives, clôtures en seccos...

Il faut évidemment disposer de ressources hydrauliques constantes et d'eau de bonne qualité, exempte de sel.

Le terrain limoneux léger des palmeraies convient à la plupart des essences fruitières précitées. Ce terrain peut être enrichi par des apports massifs de fumier confectionné à l'aide de déjections animales, de paille..., matières premières abondantes dans le pays.

Voici, à notre avis, les principales essences fruitières susceptibles de donner des résultats pratiques en Assaba.

Ananas, Avocatier, Bananier, Citronnier, Goyavier, Manguiier, Oranger, Papayer, Pomelo, Tamarinier.

Evidemment, ces essences devront être représentées par des variétés choisies, particulièrement rustiques.

V. — PHENICICULTURE

HISTOIRE ET ORIGINE DU PALMIER-DATTIER EN ASSABA

Aucune tradition ne fait état de la culture du dattier en Assaba avant notre conquête.

Les dattes et les dattiers y étaient cependant connus depuis longtemps.

En effet, bien avant les grandes invasions berbères, le pays était tributaire de l'Empire de Ghana, dont la capitale retrouvée au site de Kombi-Saleh, au Sud de Timbedra, dans le Hodh, se trouve distante de 370 km à vol d'oiseau du centre de l'Assaba. Or, parmi les nombreuses marchandises circulant à Ghana, El Bekri, qui visita la ville au onzième siècle, cite les dattes en même temps que cuivre, tissus, sel, figues.

Mais les dattes vendues n'étaient pas produites dans le pays, le palmier-dattier n'y était pas cultivé. El Bekri, dans sa description de Ghana mentionne en détail les fruits, les cultures, etc... ; il parle en particulier de plantations qui existaient autour de la ville, mais il n'est jamais question de palmeraies ; on attache beaucoup de crédit aux récits de cet auteur, il semble donc improbable qu'il ait commis un tel oubli.

Les produits importés à Ghana provenaient principalement du Sud-marocain et de l'Adrar mauritanien. Parmi les anciennes pistes qui reliaient l'Afrique du Nord au Soudan à travers le Sahara, une voie partait du Sud marocain, traversait l'Adrar et aboutissait au Niger, deux embranchements reliaient à cette grande voie Aoudagost et Ghana (1). Cette voie primitivement utilisée par les chars libyens, fut empruntée ensuite par les caravanes de chameaux suivant presque le même tracé.

La palmeraie la plus ancienne et la plus proche de l'Assaba était située à 130 km à vol d'oiseau du centre

(1) R. MAUNY : *Une route préhistorique à travers le Sahara occidental.*

de cette région à Aoudagost dans le Rkiss. Cette palmeraie, mentionnée par Ibn Haoukal au dixième siècle, remonterait à environ 700 selon Yakout. Elle aurait été créée par des Berbères venus d'Afrique du Nord en passant par l'Adrar d'où ils auraient rapportés rejets et noyaux. Les vestiges de cette palmeraie ne sont disparus que récemment.

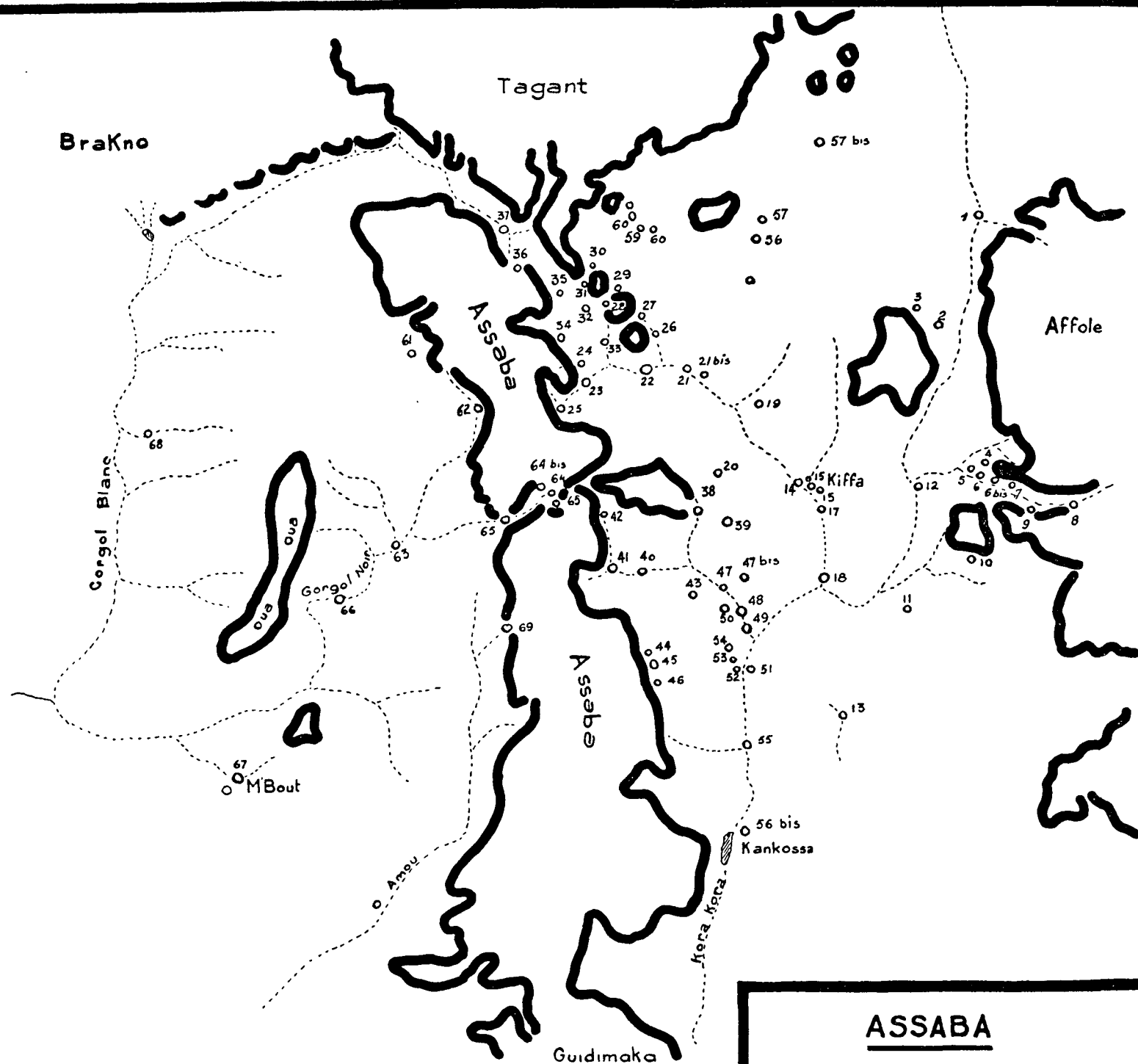
Bien que connue, la culture du palmier-dattier n'était donc pas pratiquée en Assaba. En effet, cette culture était à l'origine une spécialité des populations de race blanche qui l'ont introduite au Sahara soudanais entre autres régions. L'islamisation des populations noires a favorisé largement sa diffusion ; on sait en effet que l'Islam glorifie le dattier et en fait une sorte de symbole. La berbérisation et l'islamisation du pays préparaient donc de loin l'introduction de la phéniciculture en Assaba.

Les premiers palmiers de l'Assaba ont été plantés à Mefga par Mohammed Mahmoud Ould Sidi Moktar, chef des Ahel Sidi Mahmoud vers 1921-22, les plants provenaient du Tagant. Cependant c'est sur l'initiative du Général de Larminat, alors Capitaine, Commandant de Cercle à Kiffa, que furent créées les premières palmeraies de quelque avenir. La petite palmeraie initiale de Kiffa, plantée en 1925, a gardé le nom de son auteur et restera toujours pour les Maures « le jardin de Larminat ». Cette palmeraie a été créée avec des rejets provenant de Tidjikja. Sous l'impulsion du Capitaine de Larminat, propagandiste ardent et convaincu, la culture du dattier se développa alors en Assaba, les premières palmeraies furent établies à Guérou, N'Takat, Tegueni... et depuis de nouvelles palmeraies se créent chaque année.

La culture du dattier en Assaba est donc récente et ne remonte pas au-delà de 25 ans.

SITUATION ET RÉPARTITION DES PALMERAIES

La presque totalité des palmeraies de l'Assaba est située dans la subdivision de Kiffa, principalement dans le Reguibat, le M'silé et la vallée de l'oued Ras el Fil dans le Ldjam Affolé. Quelques palmeraies sont disséminées dans les montagnes.



ASSABA

Repartition des Palmeraies

o Palmeraies

L'Aftout ne possède que très peu de palmeraies, quelques-unes sont situées sur le versant Ouest de l'Assaba, ainsi que dans la vallée du Gorgol noir.

Toutes les palmeraies sont situées au niveau des grandes lignes hydrographiques : oued Korakoro, oued Tassakass, Oued Guérou, Oued Kouroudjel, Gorgol...

Les palmeraies en bordure des massifs montagneux sont en général situées dans les zones d'épandage des oueds au débouché des gorges.

PALMERAIES DE L'ASSABA

- 1 Oum el Rheuze.
- 2 Fourenni.
- 3 Charouet.
- 4 Tamourat.
- 5 Touekride Bechichi.
- 5 *bis* El Garfel el Hara.
- 6 Badeizoug.
- 6 *bis* Zraïef.
- 7 Billaour
- 8 Bougara (Ldjam Affolé).
- 9 Oum el Emhar.
- 10 Aïoun en Nag
- 11 Fonteilli.
- 12 Melgué el Ouidaye.
- 13 Sadra
- 14 Kiffa.
- 15 Hassei el Bakaï.
- 16 Bou Melane.
- 17 Ghilé.
- 18 Adzara.
- 19 Aaziou.
- 20 El Kantara.
- 21 Emchaoune.
- 21 *bis* Hassei el Hedi
- 22 N'Takat.
- 23 Guérou.
- 24 Kouiket.

25 Aouinet Ideran (Guérou).
 26 Ouillar.
 26 *bis* Hasseï el Rherb (Bou Mrega).
 27 Tarhadat ouled Alimine.
 28 Tarhadat N'Guékou.
 29 Laouije.
 30 Tarhadat Rhiz N'Degué.
 31 Tarhadat el Ouassa.
 32 Aouinet el Ba.
 33 Agueni Aouba.
 34 Bou Batha.
 35 Aouinet el Batha.
 36 Kamor.
 37 Diouk.
 38 Hassei Naklat.
 39 Beïda Kandeia.
 40 Hasseï el Nouss (El Grahan).
 41 El Grahan.
 42 Hasseï el Fouhouz.
 43 El Mejoul.
 44 El Djeb.
 45 Samoga.
 46 Tézékré.
 47 Soudou.
 47 *bis* Lemrhaïmodh.
 48 El Feyed.
 49 Kouroudjel.
 50 Lemrhaïfeg.
 51 Mefga.
 52 Tenteïna.
 53 Daouda.
 54 Aouinet Cheib.
 55 Seroumeli.
 55 *bis* Defa.
 56 Tamourte Guissi.
 57 Hasseï el Rherb (Nouameline)
 58 Affrate Amoura.
 58 *bis* Touergué (Bougara).

59 Tingueni.
 60 Bou Erch.
 61...Lemseiguem.
 62 Guiller.
 63 Barkiol.
 64 Lictanine.
 64 *bis* Oumou Louroug.
 65 Goussas.
 66 Hamodia.
 67 M'Bout.
 68 Bou Damiane.
 69 Aouinet Labarak.

IMPORTANCE ACTUELLE DES PALMERAIES DE L'ASSABA

Aucun recensement des palmeraies du Cercle de l'Assaba n'a pu être effectué jusqu'ici (1). Cependant il est permis d'estimer l'importance des palmeraies avec une approximation acceptable en se basant sur leur surface.

On peut aussi estimer que le palmier-dattier est cultivé dans tout le Cercle sur 600 ha, ce qui correspond à 120 mille palmiers.

Certaines palmeraies, comme celles de Guérou, N'Takat... sont relativement importantes, Guérou comprend près de 40.000 dattiers, mais la plupart sont plus modestes et ne comportent que quelque milliers de palmiers, enfin beaucoup de palmeraies, de création récente, ne comprennent encore que quelques *zéribas* de quelques centaines d'unités seulement.

La production des palmeraies est difficilement appréciable, car le rendement en fruits par arbre est excessivement variable, il dépend principalement et pourrait-on dire presque uniquement de la densité de plantation. Alors

(1) En 1950 un recensement avait été ébauché par un agent des Services Agricoles, mais au départ de celui-ci, ce travail, inachevé, fut abandonné.

que des arbres relativement espacés (7 - 8 mètres) ont des récoltes qui arrivent à dépasser largement le quintal, dans les palmeraies trop serrées et plantées en touffes, le rendement n'atteint pas une trentaine de kilos. La récolte moyenne par arbre est cependant élevée, beaucoup plus élevée qu'au Tagant et qu'en Adrar, plus élevée aussi qu'en Afrique du Nord.

Beaucoup de jeunes palmeraies sont encore improductives. La production des palmeraies de l'Assaba peut être évaluée actuellement à 2.500 tonnes de dattes, quantité représentant 25 p. 100 de la production totale de la Mauritanie.

...La production des palmeraies de l'Assaba représente un revenu de près de 50.000.000 de francs, ce qui correspond à un capital de 500.000.000.

La phéniciculture vient donc au deuxième rang dans l'économie de l'Assaba après la culture du mil.

PRINCIPALES VARIÉTÉS

Toutes les variétés de dattes cultivées en Mauritanie sont originaires de l'Adrar.

Les rejets ayant constitué la base des plantations de l'Assaba proviennent du Tagant, de la région de Tidjikja en particulier.

Ce sont donc toujours les mêmes variétés que l'on rencontre, mais certaines variétés sont cependant spécifiques de régions à climat saharien ou saharo-sahélien, et ne donnant pas de bons résultats en zone sahélienne, ne sont pas cultivées en Assaba ; tel est le cas de la Médina, datte aqueuse très sensible à l'humidité que l'on rencontre seulement dans les régions sèches : Adrar et Tagant oriental.

Principales variétés cultivées en Assaba :

Tinterguet : datte demi-molle, jaune brun, de 3 à 4 cm. de long, sucrée, de saveur agréable, très productive.

Tidiguert : datte demi-molle, brun rouge, 4 à 5 cm. de long, très sucrée et très savoureuse, moins productive que la *Tinterguet*.

Alfat Radra : datte demi-molle, un peu sèche, brun clair, 3 à 4 cm. de long, sucrée, très appréciée.

Marreij : datte demi-molle, jaune, de 5 cm de long, datte considérée comme la meilleure de l'Assaba.

Mrizigueg : datte demi-molle, jaune brun, ovoïde, 3 à 4 cm. de long, bon fruit, de bonne qualité.

Ahmar : datte molle, rouge brun, tirant sur le noir, 3 à 4 cm. de long, très sucrée, se conservant bien en pain, c'est un peu l'homologue de la Rhars en Algérie.

Ces variétés présentent le caractère commun d'avoir un tégument résistant, supportant bien les manipulations et résistant bien aux piqûres de l'acararien, agent causal du *Taka*, alors que les variétés d'Afrique du Nord se déforment et ont leur développement entravé par ce même acararien (*Paratetranychus simplex Banks*) qui a en Mauritanie une action beaucoup plus superficielle.

La variété *Ahmar* n'est pratiquement pas attaquée par le *Taka* comme ne le sont pas toutes les variétés molles.

On ne distingue pas parmi ces variétés de différences notables de précocité.

A côté de ces variétés définies, il en existe une grande diversité d'autres issues de noyaux, la plupart sont sans valeur, elles sont consommées en général avant maturité à la *guetna*. Certains types ayant quelques ressemblances avec des variétés définies sont appelés du nom de cette variété, ce qui entraîne des confusions, le plus souvent, l'appellation est précédée de « *alfat* ». Exemple : *alfat Tidiguert*, ce qui signifie noyau de *Tidiguert*, bien qu'aucune certitude ne soit permise.

Toutes ces variétés, fixes ou indéterminées, présentent une caractéristique des plus intéressantes, la résistance aux vents, alors que la plupart des variétés d'Afrique du Nord sont sensibles aux vents qui occasionnent la chute d'une

proportion importante des fruits. Les vents violents soufflant en juin, précédant la saison des pluies en Assaba n'occasionnent pratiquement pas de chute de fruits.

En général, la récolte est effectuée avant l'apparition des pluies, mais les quelques rares petites pluies précoces n'ont aucune action nocive sur les dattes, les Maures leur attribuent même une action bienfaisante, ils font remarquer que les pluies lavant les dattes les débarrassent du sable et du *Taka*.

Il n'y a pas lieu de craindre que les pluies soient un obstacle à la culture du dattier en Assaba (1).

Je rappelle qu'à la station de Diorbivol, située sur la rive Sud du Sénégal, une collection de dattiers provenant de Mauritanie présente des types très intéressants par leur précocité, tout en ayant des rendements normaux et des fruits de bonne qualité. La pluviométrie à la station de Diorbivol est de l'ordre de 450 à 500 mm. et les pluies débutent en juin.

PRINCIPALES MALADIES ET AFFECTIONS

DU PALMIER-DATTIER EN ASSABA

Affections parasitaires d'origine animale.

Le Taka :

Le *Taka* est causé par un acarien, un Tétranyque tisserand, le *Paratetranychus simplex* Banks. Cet acarien vit normalement sur le dattier à l'abri des tissus de protection vraisemblablement ; il peut vivre éventuellement sur d'autres plantes. Il attaque les dattes dès leur formation en les piquant pour se nourrir des sucs, l'épiderme réagit en s'épaississant, ce qui entrave le développement normal des fruits, et modifie leur texture interne. Ce tétranyque recouvre les fruits d'une sorte de fine toile

(1) Evidemment les années à pluviométrie exceptionnelle des dégâts, parfois importants, sont constatés, mais ceux-ci ont été relevés 5 années seulement sur 28 années d'observation.

d'araignée qui, retenant la poussière, donne cet aspect si particulier aux régimes attaqués qui semblent être recouverts de sable.

Les dattes doivent être lavées avant d'être commercialisées, ce qui, les débarrassant du sable et de la poussière, les rend plus engageantes, mais la récolte diminuée en quantité reste désappréciée.

Cette affection sévit dans toute la Mauritanie, dans tout le Sahara et en Afrique du Nord. Ce sont surtout les variétés sèches et demi-molles qui sont les plus atteintes, les dattes molles ne sont pratiquement pas attaquées, c'est ainsi que la variété *Ahmar* échappe à cette affection.

Le traitement consiste en des poudrages fréquents d'un mélange de 1/4 à 1/3 de soufre et de 2/3 à 3/4 d'un excipient finement pulvérisé (plâtre, cendre, talc...). Ce traitement, très efficace s'il était généralisé, permettrait pratiquement de réduire entièrement cette affection.

La cochenille blanche : Parlatoria Blanchardi Targ.

Si fréquente en Adrar et au Tagant n'a pas été rencontrée jusqu'ici en Assaba.

Les termites :

Les termites se rencontrent surtout en terrain argileux, or les palmeraies actuelles de l'Assaba (Reguibat, M'silé, Ldjam Affolé) sont situées en terrain léger, nous n'avons relevé encore aucun dégât leur étant imputable.

Ces parasites pourront être à craindre dans les vallées des Gorgol où le sol, relativement compact, convient aux termites, des précautions seront à prendre lors de la création et du développement de palmeraies dans l'Aftout.

Les Vers blancs :

Les vers blancs sont des larves d'oryctes, de rhynchophorus, etc..., qui occasionnent directement des dégâts en détruisant des tissus, l'attaque du bourgeon terminal amène rapidement la mort de l'arbre. Les galeries creu-



sées dans le tronc, traversant des zones de tissus attaqués, constituent des points de rupture, surtout à la base du tronc et au niveau du bourgeon terminal.

Ces larves occasionnent également des dégâts indirectement, car les galeries, les plaies, la destruction des tissus permettent l'introduction et le développement de parasites secondaires : termites, champignons.

Les femelles de ces coléoptères recherchent les amas de détritux en décomposition pour pondre, le nettoyage des palmeraies doit donc être considéré comme un moyen essentiel de lutte, d'ailleurs, outre cette mesure préventive, il n'existe pratiquement pas de moyen de lutte.

Les Sauterelles :

L'Assaba se trouve dans la zone grégarienne du *Schistocerca gregaria*. Des dégâts importants peuvent être causés aux dattiers par les sauterelles et les criquets ; non seulement la récolte en cours peut être complètement détruite sur leurs lieux de passages, mais les jeunes palmes dévorées, handicaper sérieusement la récolte à venir. Ce sont surtout les jeunes palmiers qui sont les plus atteints, les vols sont en général fatal aux rejets récemment plantés.

Affections parasitaires d'origine végétale.

Graphiola phoenicis (Moug) Poit. de la famille des Basidiomycètes :

Ce champignon se développe sur les palmes adultes, où il se forme de petites taches noires turgescents, ce qui a valu le nom de gale brune à cette affection.

Très répandu en zone sahélienne et soudanaise, ce parasite ne semble heureusement pas occasionner des dégâts sérieux nécessitant des traitements.

La taille normale des palmiers supprimant les vieilles palmes par lesquelles se propage cette affection réduirait pratiquement l'extension de ce parasite.

Mouginella scaetiae Cav. famille des Adelomycètes :

Cette moisissure occasionne la pourriture des inflorescences à l'époque de la fécondation, elle est particu-

lièrement répandue dans les régions à hygrométrie élevée et se développe fréquemment après les petites pluies de printemps correspondant aux pluies des mangues des régions soudanaises.

En Assaba, ce parasitisme ne prend jamais l'allure d'épidémie et occasionne des dégâts très limités n'ayant qu'une incidence très faible sur les récoltes. Les indigènes connaissent bien cette affection qu'ils nomment « adjinker », mais ils se contentent malheureusement de couper les régimes atteints et de les laisser au pied du palmier, alors que les régimes devraient être détruits par le feu.

La " maladie du cœur qui penche " :

Affection actuellement la plus grave et la plus dangereuse en Mauritanie, répandue dans tout le territoire, particulièrement en Assaba et au Tagant occidental.

Cette affection se manifeste par le flétrissement progressif du bouquet de palmes qui se recourbent en se groupant, ce qui donne un aspect si caractéristique aux arbres atteints (d'où l'appellation « du cœur qui penche »).

Selon les informateurs indigènes, la maladie évolue soit rapidement, soit lentement, la mort de l'arbre atteint est toujours l'aboutissement fatal de la maladie.

Aucun remède actuellement n'est à préconiser. Afin d'éviter la propagation de cette maladie, il convient, sitôt l'apparition des premiers symptômes, d'abattre et de brûler les arbres atteints.

Des décrets officiels sont à préconiser afin de rendre obligatoire ces mesures phytosanitaires.

Cette affection est en cours d'étude.

Cette maladie est peut-être confondue avec celle qui sévit en Amérique et qui est étudiée par D. E. Bliss : le Rhizosis. D'après ce spécialiste, elle a un rapport avec *Ceratostomella radiculicola* Bliss.

Les palmeraies sont des lieux de rassemblement de populations importantes au moment de la « *Guetna* », celle-ci terminée, à l'apparition des premières pluies d'hivernage, les populations se portent vers les terrains de culture pour effectuer les semailles du mil. Les palmeraies sont alors confiées à la garde de quelques hommes seulement.

Au début de l'année, la première récolte de mil étant achevée, et les deuxièmes semailles effectuées, chaque responsable de palmeraie revient effectuer quelque élagage de palmes afin de faciliter la fécondation prochaine. Les jeunes rejets sont alors arrosés à raison d'1 *dellou* par jour au début, puis de 2 *dellous* à mesure que la chaleur revient ; l'arrosage se poursuit ainsi jusqu'à la *guetna*.

La fécondation s'opère de février à mars, quelques inflorescences cependant sortent et s'ouvrent dès janvier.

Le premier travail dès le retour à la palmeraie consiste à remettre en état les *zéribas* malmenées pendant l'hivernage.

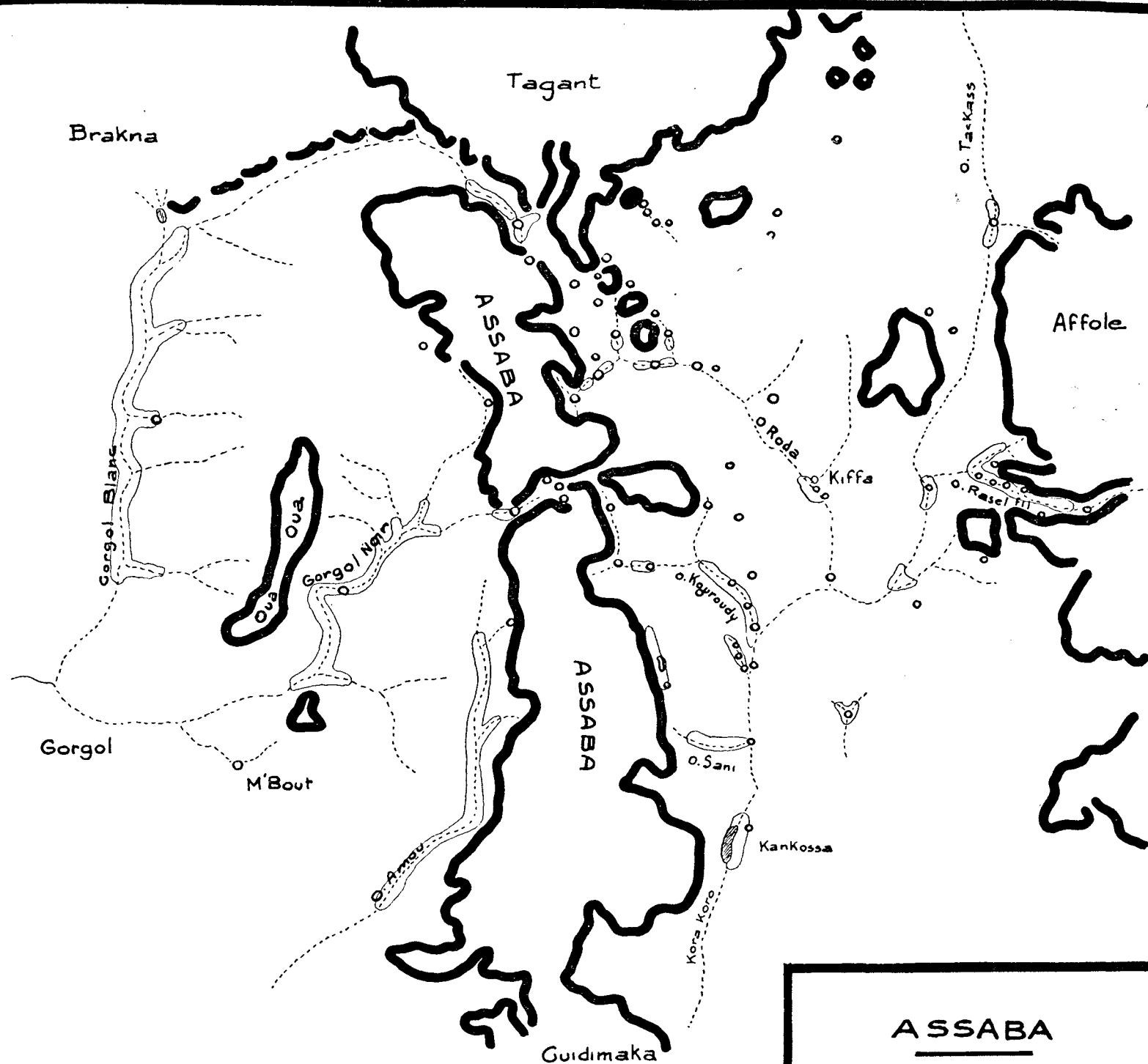
Après la fécondation, des rejets sont plantés dans les espaces libres à l'intérieur des *zéribas*; de nouvelles plantations sont également effectuées.

La récolte :

La récolte proprement dite est précédée de la *Guetna*. Par ce terme, les Maures désignent non pas la récolte des fruits, mais la période pendant laquelle ils viennent effectuer leur cure de dattes fraîches consommées sur place dès le stade de maturation botanique des fruits alors désignés sous l'appellation de « *blah* ».

Certaines variétés, particulièrement appréciées sous cette forme, sont réservées à cet usage.

La récolte proprement dite ne commence qu'à partir de la maturité des dattes. Les régimes sont coupés, les dattes détachées des régimes sont mises à sécher sur des



ASSABA

- o Palmeraies
- Extensions et créations possibles

nattes, après quoi, les dattes sèches sont mises dans des peaux de mouton (*chenna*) où, bien tassées, elles sont conservées et commercialisées.

Aucun triage, aucune discrimination de variétés ne sont effectués.

Rendement :

Le rendement est variable et fonction surtout de la densité de la plantation ; il est cependant relativement élevé, beaucoup plus élevé qu'au Tagant et en Adrar. Les palmiers isolés ou en bordure des palmeraies produisent jusqu'à 150 et 200 kgs de fruits. Ceci permet d'espérer une amélioration notable de la production en généralisant les méthodes d'exploitation rationnelles, en particulier en adoptant une densité de plantations moins forte, et en plantant par pieds isolés et non par touffes, comme c'est malheureusement le cas la plupart du temps.

EXTENSION ET DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE

DU PALMIER-DATTIER EN ASSABA

Le site classique convenant à l'aménagement d'une palmeraie en Mauritanie est constitué par les banquettes d'alluvions bordant un oued, alluvions qui constituaient le lit d'un cours d'eau quaternaire.

C'est en effet au niveau des oueds que sont localisées les ressources hydrauliques des régions phéniciques.

En principe à tous les lits d'oueds, correspondent des nappes alluviales, comme l'a indiqué M. Archambault dans son rapport de mission en février 1950 (1). L'étude systématique de celles-ci sortait du cadre de la prospection générale assignée à ce technicien qui signale dans son rapport de mission, la nécessité d'études complémentaires hydrogéologiques.

(1) Eléments pour un équipement hydraulique de la Basse-Mauritanie.

En effet, comme nous avons pu le constater nous-mêmes, au cours de nos prospections et d'après les études préliminaires de M. Dars (1), ingénieur géologue du service des Mines de l'A. O. F. (nous avons sollicité la collaboration d'un spécialiste pour nous éclairer), ces nappes alluviales ne sont pas toujours continues, constantes et utilisables dans un but agricole.

Dans son rapport de mission (mission de novembre 1951), M. Dars insiste sur la nécessité d'une étude hydrogéologique spéciale de ces nappes, pour laquelle il indique une méthode. La complexité de ce travail exige qu'il soit confié à un spécialiste des questions d'hydrogéologie, disposant de tout le temps nécessaire et d'un matériel approprié.

Il nous est cependant apparu possible et utile de fixer dans leurs grandes lignes, les zones d'extension possibles de la culture du palmier-dattier, lesquelles sont figurées sur un croquis ci-joint.

Ces zones ont été discriminées d'après un maximum d'observations sur leurs caractéristiques apparentes, d'après les indications préliminaires de M. Dars, et en nous basant sur notre expérience des questions phéniciques générales et locales.

Nous avons fait une première élimination : celle des sites qui, à priori, ne conviennent pas en raison de leur configuration à l'établissement de palmeraies : absence de banquettes, vallées trop encaissées, zones complètement inondées pendant l'hivernage, etc... Les terrains à sol argileux, à sol rocheux sont également à écarter.

Les zones que nous avons discriminées, le sont sous réserves : il s'agit encore d'estimer avec une précision suf-

(1) Compte rendu de mission hydrogéologique en Assaba (Mauritanie - Mai 1951).

— Rapport de missions hydrogéologiques en Assaba centrale (novembre 1951).

fisante leurs ressources hydrauliques, d'examiner les possibilités d'exploitation de celles-ci, ainsi que la qualité des eaux (1).

Compte tenu de toutes ces restrictions, les possibilités d'extension et de développement des palmeraies en Assaba sont relativement considérables. Nous les estimons à 2.000 ha, ce qui correspondrait à 400.000 palmiers.

Voici les principales régions où l'on peut se proposer d'étendre la culture du dattier sur des surfaces qu'il restera à délimiter en détail :

1) - *Palmeraies à compléter et à développer* :
Kiffa, Guérou, N'Takat.

2) - *Zones d'extension* :

Région de Diouk.

Oueds Bolba, Ras el Fil, Soltania Moissa Mansour.

Oued Kouroudjel.

Oued Tinteina.

Oued Sani.

Région de Kankossa.

Oued Amou.

Gorgol Blanc.

Gorgol Noir.

Notons qu'il s'agit là de possibilités que nous avons déterminées en tenant compte uniquement de conditions physiques.

(1) L'eau de certaines nappes présente, en effet, des concentrations salines trop élevées pour être utilisée comme eau d'irrigation. En général, les ones salées se situent dans des bas-fonds formant des bassins fermés, ce qui exclut toute possibilité de drainage qui permettrait de pallier en partie les effets nocifs d'une salure trop élevée.

TABLEAU RESUMANT
LES PRINCIPALES PRODUCTIONS ECONOMIQUES
DE L'ASSABA

Gomme	200 tonnes	6.000.000 de fr.
Elevage		40.000.000 »
Dattes	2.500 tonnes	50.000.000 »
Mil	10.000 tonnes	120.000.000 »

Les produits de cueillette et les productions diverses telles que : henné, tabac, peuvent difficilement être évalués, on peut cependant les estimer à 4.000.000 environ, le henné à lui seul dépasserait les 2.000.000.

Compte tenu de ces dernières productions, la valeur totale des productions de l'Assaba est donc de : 220 millions.

MAIN-D'ŒUVRE

Etablir une situation : « Main-d'œuvre », est un problème particulièrement délicat en Mauritanie, du fait de l'organisation sociale du pays et du manque de documents.

Cependant, il apparaît nécessaire de pouvoir chiffrer avec une approximation suffisamment poussée, les possibilités de ce pays en travailleurs, facteur dont son avenir économique dépend pour une grande part.

En ce qui concerne l'Assaba, sans accorder une valeur absolue aux résultats, on peut cependant avancer des chiffres pratiquement valables, que divers renseignements, des sondages auprès des populations ont permis d'établir.

Au chapitre III, Population - Démographie, la population laborieuse pour l'ensemble de l'Assaba a été évaluée aux chiffres suivants :

	Hommes	Femmes	Enfants (1)	Vieillards (2)
Haratines.....	8.184	9.330	2.932	806
Noirs, non Maures.	1.616	1.843	579	155
	9.800	11.173	3.511	961

(1) Enfants des 2 sexes de moins de 15 ans.
(2) Vieillards des 2 sexes.

Au chiffre de 9.800 travailleurs masculins, il convient d'ajouter 2.000 travailleurs de race blanche de certaines fractions (Tadjakants, Messoumas, Chrattit...) qui s'adonnent également aux travaux agricoles, ce qui porte l'effectif total des travailleurs disponibles à 11.800.

Main-d'œuvre pastorale :

En comptant un gardien pour un troupeau de 50 vaches (on compte jusqu'à 80 vaches par gardien) et un berger pour 200 ovins ou caprins, le gardiennage du cheptel de l'Assaba nécessite 2.000 personnes.

Main-d'œuvre agricole :

L'entretien des 15.000 ha de cultures vivrières (mil, haricots...) nécessite 3.000 familles, si l'on compte une famille par 5 habitants (père, mère, 2 à 3 enfants de moins de 15 ans).

Les palmeraies actuelles comprenant 120.000 dattiers requièrent pour leur entretien, à raison de un homme pour 50 palmiers : 2.400 travailleurs.

Récapitulation de l'utilisation de la main-d'œuvre :

Elevage	2.000
Agriculture	3.000
Palmeraies actuelles	2.400
Manœuvres de l'Administration, Domesticité, Fonctionnaires, Commerçants	1.100
	8.500 (1)

Il apparaît donc que la main-d'œuvre présenterait un reliquat disponible de 3.300 individus.

(1) Cette situation ne fait état que de la main d'œuvre masculine adulte, or beaucoup d'enfants de moins de 15 ans s'occupent du gardiennage des petits troupeaux familiaux ; les femmes participent largement aux travaux de culture du mil, etc... il n'y a que le travail des palmeraies qui soit assuré uniquement par les hommes.

En admettant que cette main-d'œuvre se consacre à la création de palmeraies, on pourrait estimer à plus de 600 ha les possibilités d'extension. Si l'élevage, en Assaba, semble devoir rester stationnaire, les cultures vivrières paraissent être appelées à se développer en raison de l'octroi de subventions par le Génie Rural pour les aménagements hydrauliques, pour les barrages, en particulier. Il serait donc logique de réduire à 500 ha les prévisions pour l'extension des palmeraies, ce qui représente 100.000 palmiers.

Il est bien évident que l'application d'un programme d'aide à la phéniculture modifierait certains rapports entre les différentes activités du pays, mais cette évolution ne se ferait que par paliers progressifs.

VI — CONCLUSION

Nous avons estimé, plus haut, les possibilités d'extension de la culture du palmier-dattier en Assaba, à 2.000 ha. Même si ce chiffre doit être réduit, à la suite d'une prospection systématique des zones d'extension indiquées, il apparaît que ces possibilités dépassent de beaucoup ce que réaliserait la main-d'œuvre qui pourrait se consacrer à ces nouvelles plantations.

Nous avons estimé, en tenant compte des disponibilités en main-d'œuvre, que ce sont 500 ha de plantations qui seraient réalisables.

Il y a donc un large excédent des possibilités physiques du pays sur ses possibilités humaines, en ce qui concerne la culture du dattier ; ceci permet d'envisager un choix très sévère des emplacements à planter sans craindre de limiter trop les plantations par rapport aux ressources en main-d'œuvre ; malgré le maximum de réductions, il restera toujours une superficie totale suffisante à planter pour le nombre de travailleurs qui pourra s'adonner à la culture du palmier.

Il sera donc permis d'orienter l'extension de la phéniculture vers les zones les plus favorisées ; l'expérience acquise permettrait par la suite de pouvoir tirer le meilleur parti de zones secondaires si cela s'imposait, car il n'est pas exclu d'envisager pour l'avenir certains déplacements de populations depuis des régions deshéritées vers ces nouvelles zones prospères. Il faut tenir compte également d'un accroissement possible des populations qui se consacrent aux dattiers et qui jouissent ainsi d'une nouvelle prospérité.

Il faut rappeler l'exemple de la région de Touggourt (Algérie) où notre politique d'encouragement à la culture du dattier fit découpler la population en 70 ans et transforma cette région deshéritée en une zone de prospérité.

Les 500 ha de plantations nouvelles, aisément réali-

sables à tout point de vue représentent 100.000 palmiers qui, cultivés avec la technique requise, doivent produire 5.000 tonnes de dattes, soit un revenu de 100 millions.

La plantation de ces 100.000 palmiers répartie sur 5 ans (délai prévu pour l'application du plan) nécessitera annuellement 25.000 rejets (compte tenu des mauvaises reprises).

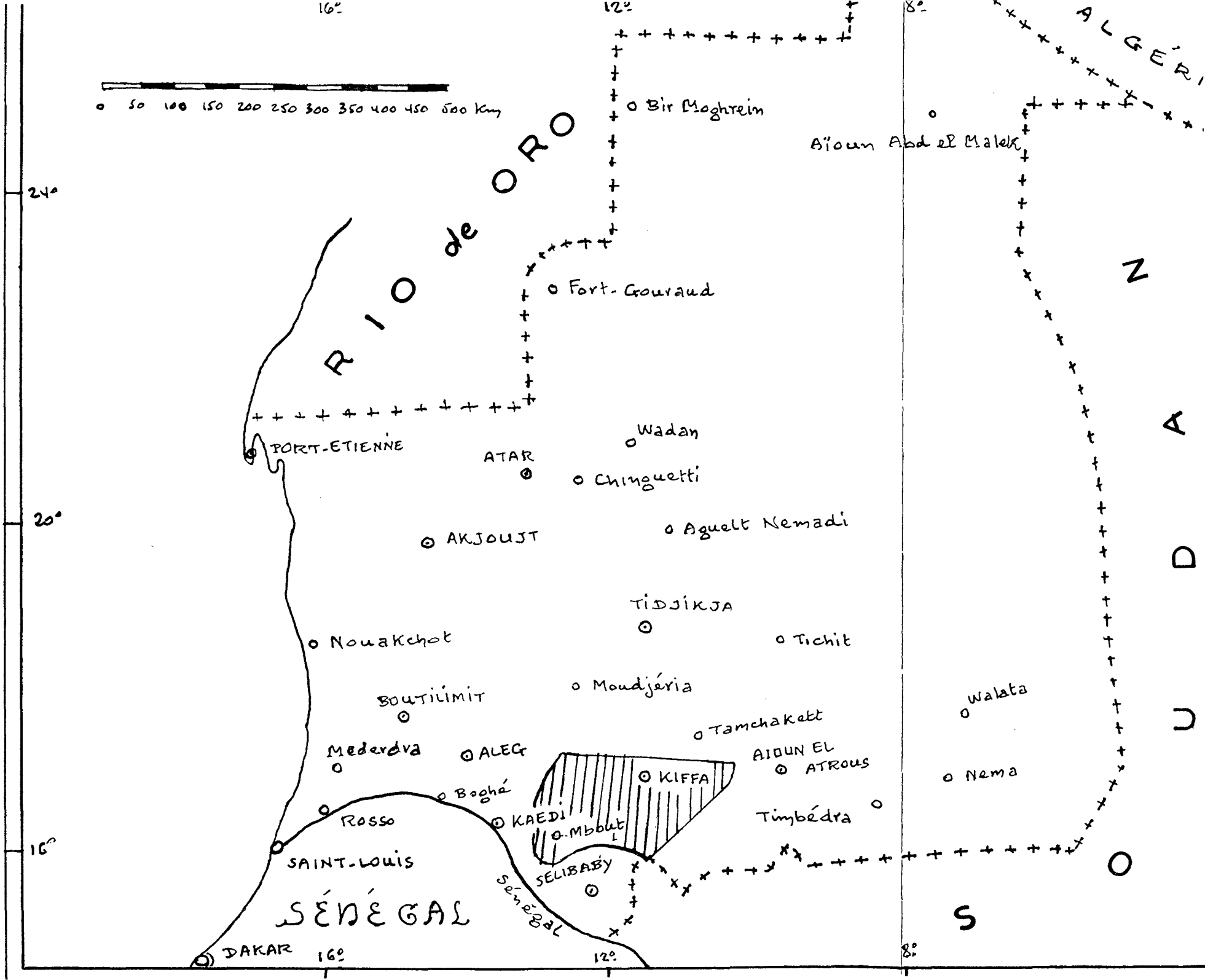
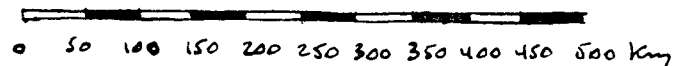
Cette demande pourra être largement couverte par les palmeraies locales ; en effet, celles-ci sont, en général, jeunes, elles produisent donc des rejets en abondance.

L'Assaba offre donc des possibilités d'avenir au point de vue phénicicole, des plus encourageantes. En comptant la production actuelle, cette région pourra donner largement 7.500 tonnes de dattes, ce qui représente 150 millions de francs.

Kiffa, le 28 Novembre 1951,

P. MUNIER

Chef de Mission I.F.A.C. Mauritanie



VII — PISTES

PISTES

Kiffa est reliée par des pistes aménagées, et régulièrement entretenues, aux localités suivantes :

Kayes ;
Selibaby ;
Tamchakett ;
M'Bout ;
Moudjeria.

Deux passes, seulement, sont aménagées à travers la chaîne de l'Assaba : à Diouk et à Soufa.

Trois pistes principales partent de Kiffa :

- 1° Vers le Sud : vers Kayes et Selibaby ;
- 2° Vers le Nord-Est : vers Tamchakett ;
- 3° Vers le Nord-Ouest : vers Moudjeria, par Guerou et la passe de Diouk.

Une piste se branchant sur celle du Sud (piste de Kayes-Selibaby) au Nord de Kankossa, rejoint M'bout par la passe de Soufa : elle est en cours d'aménagement.

Les pistes sont praticables du mois de novembre à fin juin début juillet. Pendant l'hivernage, elles sont coupées au niveau des bas-fonds et des passages des oueds. En effet, l'eau des pluies s'accumulant dans les bas-fonds forme des mares qui ne peuvent pas toujours être contournées. En saison sèche, les passages d'oueds sont pourvus de chaussées remblayées ou de rampes inclinées aménagées dans les berges ; tous ces ouvrages sont détruits, emportés par les eaux coulant dans les thalwegs à la suite des tornades. Les terrains argileux détrempés et délayés par les pluies sont impraticables.

Kiffa et M'Bout sont pourvus de terrains d'aviation. Kiffa est une escale mensuelle du circuit aérien mauritanien pendant la saison sèche.

AUTEURS ET OUVRAGES CONSULTÉS

Archives du Cercle de l'Assaba.

Statistiques de l'A.O.F.

Documents météorologiques des Services Météorologiques de Mauritanie-Sénégal.

Traditions locales.

J. ARCHAMBAULT. — *Eléments pour un équipement hydraulique de la Basse-Mauritanie.*

A. AUBREVILLE. — *La Forêt coloniale. - Les Forêts de l'A.O.F.*

G. AUBERT. — *Les Sols de la France d'Outre-Mer.*

BLISS D.-E. — *A new species of ceratostomella on the date palm. Relation of Ceratostomella radiculicola to Rhizosis of the date-palm.*

D. BOIS. — *Les plantes alimentaires chez tous les peuples et à travers les âges.*

AUG. CHEVALIER. — *Flore vivante de l'A.O.F. - Les Productions végétales du Sahara et ses confins Nord et Sud.*

R. DARS. — *Compte-rendu de Mission hydrogéologique en Assaba. Rapport de missions hydrogéologiques en Assaba centrale.*

M. DELAFOSSE. — *Les Noirs de l'Afrique. - Haut-Sénégal - Niger.*

ISMAEL HAMET. — *Chroniques de la Mauritanie sénégalaise.*

F. JACQUET. — *Sur la structure du Sahara mauritanien. - Les grandes lignes de l'hydrologie mauritanienne.*

P. LEGOUX. — *Esquisse géologique de l'A.O.F.*

P. LEPESME. — *Les insectes des palmiers.*

P. MARTY. — *Etude sur l'Islam et les tribus du Soudan.*

R. MAUNY. — *Etat actuel de la question de Ghana.*

TH. MONOD. — *Contribution à l'étude du Sahara occidental.*

VIENNOT-BOURGUIN. — *Les champignons parasites des plantes cultivées.*